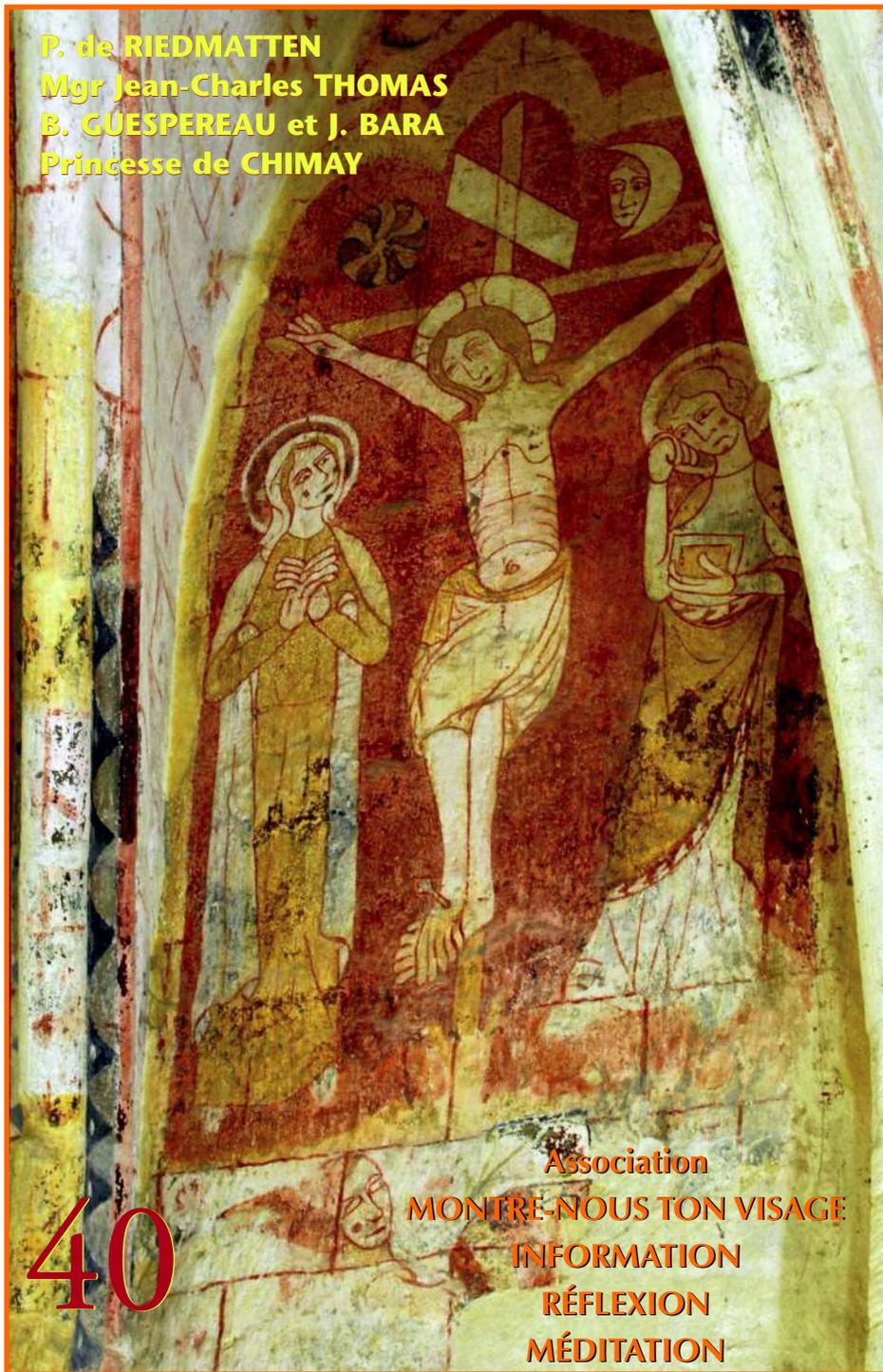


**P. de RIEDMATTEN
Mgr Jean-Charles THOMAS
B. CUESPEREAU et J. BARA
Princesse de CHIMAY**

40

**Association
MONTRE-NOUS TON VISAGE
— INFORMATION
— RÉFLEXION
— MÉDITATION**



Sommaire

EDITORIAL

Pierre de RIEDMATTEN 1

LES LINGES DE L'ENSEVELISSEMENT

Mgr Jean-Charles THOMAS 3

MISSION AU CANADA

Béatrice GUESPEREAU et Jacques BARA 10

20 ANS APRÈS LE TEST AU CARBONE 14

Pierre de RIEDMATTEN 14

LA MORT D'UNE RELIQUE

Princesse de CHIMAY 41

In Memoriam - André Marion 50

Votre abonnement 52

Page de couverture : Cette fresque du XIII^e siècle, qui se trouve dans la chapelle de la Trinité à Saint-Emilion (Gironde) paraît avoir été peinte lors d'un retour de croisade. Remarquer le pouce rentré au milieu de la main droite. (Photo de R. Damendrail).

" MIROIR DE L'EVANGILE "

Par Pierre de Riedmatten

Je voudrais d'abord remercier Mme Guespereau pour tout le travail réalisé pendant les sept années où elle a conduit le développement considérable de notre association. Grâce à elle, et à l'accompagnement toujours efficace de Mgr. Thomas, l'association « Montre Nous Ton Visage » est de plus en plus active et connue, par ses conférences, ses expositions, et son site Internet.

Porté à mon tour à la présidence, j'en mesure tout l'honneur, mais aussi l'ampleur de la tâche pour poursuivre les missions que notre association s'est fixée afin de faire contempler et connaître objectivement le Saint Suaire de Turin, missions que je me permets de rappeler ici :

- **Contemplation.** Chacun de nos bulletins propose une telle démarche, et nous sommes toujours demandeurs de nouveaux textes de méditation ou de prières. Ce serait trop dommage, en effet, de ne pas méditer sur ce « *miroir de l'Evangile* » (Jean-Paul II), où l'on découvre avec émotion « *ce visage mystérieux, qui parle silencieusement au cœur des hommes, en les invitant à y reconnaître le Visage de Dieu* » (Benoît XVI).

- **Connaissance objective.** Cela veut dire d'abord discerner, pour « *affronter l'étude du Saint Suaire sans positions préconçues qui donneraient pour garantis des résultats qui ne le sont pas* » (Jean-Paul II). Ce n'est certes pas facile pour cet objet, qui entraîne toujours des recherches et soulève des contestations, mais qui reste « *provocation à l'intelligence* ». Dans cet esprit, Mgr. Thomas donne ici, comme il l'a montré au cours de notre dernière assemblée générale, un nouveau sens aux mots grecs des évangiles de la Passion, en ce qui concerne « *Les linges de l'ensevelissement* ». Le présent bulletin essaie également de faire une synthèse approfondie, aussi objective que possible, « *20 ans après le test au C14* » du Linceul. Et les recherches historiques sont toujours attentivement suivies ou menées, comme pour ce document inédit, « *La mort d'une relique* » : le savoureux récit de la princesse de Chimay, reproduit et commenté ici, montre la déception générale lorsque le suaire de Cadouin, très longtemps vénéré, s'est avéré être... un tissu arabe du XI^e siècle !

Connaissance objective, cela veut dire aussi rester ouverts aux théories qui peuvent paraître discutables, dès lors qu'elles sont étayées et présentées avec honnêteté ; mais cela implique de savoir montrer à nos lecteurs en quoi ces théories peuvent être discutables, sans pour autant prétendre détenir la vérité.

Pour améliorer notre capacité de discernement, le bureau s'est donc étoffé dernièrement, avec l'arrivée de deux scientifiques, Jean Dartigues et Jacques Bara. Nous continuerons ainsi à analyser les résultats des nouvelles recherches avec méthode et prudence.

Connaissance objective, cela veut dire enfin savoir la transmettre, par les trois moyens qui sont à notre disposition :



- les demandes de **conférences** dans toute la France se sont fortement multipliées, ces dernières années, et des demandes viennent aussi de l'étranger : plusieurs membres de MNTV racontent ici comment ils sont partis « *En mission au Canada* », au printemps 2009, en partenariat avec la « Fraternité de la Sainte Face ». Remercions également les nouveaux conférenciers, ainsi que Mme Guespereau qui continue à montrer, particulièrement aux plus jeunes, cette « *image intense et poignante d'un supplice inénarrable* », comme l'a dit Jean-Paul II. Et voilà que la **grande ostension du Saint Suaire à Turin**, décidée par le pape Benoît XVI pour le printemps de 2010 commence à se préparer, MNTV étant déjà sollicité pour accompagner les pèlerins ;
- les demandes d'**expositions** se sont également multipliées. Pour faire face aux nouveaux besoins à l'étranger, MNTV peut fournir des CD avec des textes en plusieurs langues et les images correspondantes : la communauté St Jean, de Marchegg (à la frontière Autriche/Slovaquie), a pu ainsi monter une exposition pour le carême 2009. Une exposition (en trois langues) est installée à St-Emilion depuis près d'un an. Et notre grande exposition de Lourdes, qui s'est terminée en avril, a eu d'énormes retombées pendant cinq ans, tant par les témoignages reçus sur les livres d'or, que par les demandes de conférences et d'expositions ; à la demande de Mgr. Aillet, elle a été transférée à Bayonne, où elle sera prochainement ouverte au public ;
- enfin, en ce qui concerne les **moyens audiovisuels** : une équipe d'amis photographes prépare, pour le début de 2010, un DVD sur le Linceul ; et notre **site Internet** (www.suaire-turin.com) est en cours de rajeunissement et d'actualisation, grâce à Yannick Levannier, nouveau membre du bureau, à partir du travail considérable déjà fait depuis plusieurs années par Mgr. Thomas.

Le Linceul n'est certes pas directement un objet de la foi chrétienne, mais, comme le disait le cardinal Saldarini (custode du Linceul à partir de 1989), "*Le Linceul n'est pas le Christ, mais conduit au Christ*". Soyons assurés que, ferment d'unité et non de division entre les chrétiens, il continuera à nous aider à *porter l'Évangile*.

Pierre de Riedmatten
Président de l'association
"Montre Nous ton Visage"

Les LINGES de L'ENSEVELISSEMENT

Par Mgr. Jean-Charles Thomas

A l'occasion de l'assemblée générale de notre association (le 19 mars 2009), Mgr. Thomas, ancien évêque d'Ajaccio et de Versailles, et membre fondateur de MNTV, a bien voulu faire un exposé sur les linges de l'ensevelissement du Christ, tels qu'ils ont été mis en place au soir du vendredi de la Passion et retrouvés au matin du dimanche ; il a ainsi proposé les sens plausibles qu'il faudrait donner aux mots grecs des textes des quatre évangélistes.

I - Au soir du vendredi

Selon Matthieu, Marc et Luc, il y a unanimité sur le mot "**σινδων**" (sindon) pour désigner les linges d'ensevelissement, mot grec qui signifie notamment **Linceul**. Le dictionnaire grec Personneaux donne les sens suivants :

- a) tissu de lin ou de coton, en général toile fine, fin tissu ;
- b) robe de lin, linceul, serviette, étamine ;
- c) étendard, enseigne. Mais c'est toujours un tissu de qualité.

I -1 Selon Matthieu, un seul emploi de **σινδων** (27, 59) :

" και λαβων το σωμα ο Ιωσηφ ενετυλιξεν αυτο εν **σινδωνι** καθαρα "

Littéralement : " Et ayant pris le corps, Joseph l'enveloppa (dans) un **Linceul** pur [c'est-à-dire neuf], et il le plaça dans le tombeau neuf de lui, celui qu'il avait taillé dans le roc, et ayant roulé une pierre grande à l'entrée du tombeau, il s'en alla ".

I -2 Selon Marc, quatre emplois dont deux fois dans un même passage (15, 46) :

" και αγορασας **σινδωνα** καθελων αυτον ενειλησεν τη **σινδωνι** και εθηκεν αυτον εν μνημειω ο ην λελατομημενον εκ πετρασ και προσεκυλισεν λιθον επι την θυραν του μνημειου "

Littéralement : " (Joseph d'Arimatee) ayant acheté un **Linceul**, il l'enveloppa dans le **Linceul** et le déposa dans une tombe qui était taillée dans la pierre et il roula une pierre sur la porte du tombeau ".

Et deux fois dans un autre passage, au début de la Passion (en 14, 51-52), à propos d'une personne vivante :

" και νεανισκος τισ συνηκολουθει αυτω περιβεβλημενος **σινδωνα** επι γυμνου, και κρατουςιν αυτον ο δε καταλιπων την **σινδωνα** γυμνος εφυγεν "

Littéralement : " Un jeune homme accompagnait (Jésus), n'ayant pour tout vêtement qu'un **Drap** (traduction de Carrez) ; et on le saisit, mais lui, lâchant le **Drap**, s'enfuit tout nu ". Ce jeune homme pourrait éventuellement avoir été Marc lui-même, cousin de Barnabé.

I -3 Selon Luc, un seul emploi (23,53) :

" και καθελων ενετυλιξεν αυτο **σινδωνι** και εθηκεν αυτον εν μνηματι λαξευτω ου ουκ ην ουδεις ουπω κειμενος ".

Littéralement : " Et (Joseph d'Arimathie) ayant descendu (le corps de Jésus), l'enveloppa d'un **Linceul**, et il déposa lui (Jésus) dans un tombeau taillé dans le roc où ne était personne pas encore couché ". Pour mémoire, la peinture de Rubens dans la cathédrale d'Anvers illustre parfaitement cette descente de croix vers un grand linceul préparé par Joseph d'Arimathie.

I -4 Mais selon Jean, qui n'utilise jamais le mot **σινδων**, le corps de Jésus est lié par des " **Linges** ", en grec des **οθονια** (othonia), mot utilisé ici au pluriel (19, 40) ; ce mot a plusieurs sens au singulier (**οθονιον**) : petit linge fin, vêtement, voile en linge fin, toile à voiles, voiles, bandage (cf. Personneaux). Au féminin, " **οθονη** " peut désigner un petit linge fin, un vêtement féminin, mais aussi une voile de navire. A noter que, dans le cas particulier de la vision, par Pierre, d'une grande nappe contenant toutes sortes d'animaux impurs, le mot " **οθονη** " a été traduit par " nappe " dans le texte de Luc (Ac, 10, 11).

Les dimensions des **οθονια** sont donc fort inégales ; mais leur finesse les rend aptes à beaucoup d'usages différents et semble prioritaire par rapport à leurs dimensions. Seul le contexte permet de choisir une traduction correcte. Ce terme désigne probablement le plus beau type de tissu que l'on pouvait fabriquer alors.

Ce mot suscite cependant une difficulté particulière, car les traducteurs ont choisi des mots français extrêmement différents pour ce terme : " bandelettes " (3 fois) ; " bandes de tissu " (3 fois) ; " bandes de lin " (1 fois) ; " linges " (2 fois) ; " linges funéraires " (1 fois). Nous verrons ci-dessous quel sens choisir.

Quant au verbe grec **δεω** (*deo*), précisant l'emploi des **οθονια**, voici les traductions de l'aoriste " **εδεσαν** " : ils " lièrent le corps " (2 fois) ; " l'enveloppèrent " (7 fois) ; " l'entourèrent " (1 fois). Jean emploie déjà ce verbe (11,44) pour caractériser les liens qui attachent les pieds et les mains de Lazare ainsi que son visage, " **lié** " par ailleurs, tout autour, par un **σουδαριον** (voir ci-dessous). Et Jésus dit à eux :

" **λυσσατε** αυτον και **αφετε** αυτον υπαγειν ", " **déliez-le** et laissez-le aller ", c'est-à-dire détachez-le, libérez-le de son ancienne contrainte de mortel (" **λυσσατε** " - lussate - signifie enlevez les liens, et " **αφετε** " - aphete - signifie pardonnez dans le sens de " n'en parlons plus ", " laissez aller "). Jean emploie aussi le verbe **δew** au sujet de Jésus arrêté par les gardes qui le " **lient** " et le livrent ainsi au Grand Prêtre Anne.

Matthieu emploie également deux fois ce verbe ailleurs, en relation avec Simon-Pierre et avec les disciples, dans l'expression typique " **lier - délier** ".

II - Au matin du dimanche

II -1 Selon Matthieu, Marc et Luc, il y a encore unanimité sur les linges retrouvés dans le tombeau, mais hélas dans le silence : ils n'en parlent pas (seul Luc, en 24,12, fait une allusion aux " **οθονια** " vus par Pierre, mais sans mentionner l'autre disciple). Leurs récits soulignent surtout que le tombeau est ouvert, que la pierre est roulée et ne ferme plus l'entrée. A l'intérieur, il y a un/deux anges qui transmettent le message de la résurrection : " Celui que vous cherchez n'est plus dans ce lieu des morts, Il est ressuscité, Il est vivant, Il vous précède en Galilée,... ".

II -2 Jean choisit des mots différents de ceux des synoptiques, et surtout il fait une description extrêmement détaillée des linges observés par Pierre et l'autre disciple dans le tombeau ouvert.

- **οθονια** : ce mot (pluriel), parfois traduit par linceul pour l'ensevelissement (Jn 19, 40), a été plus souvent traduit ici par " bandes, bandelettes, linges ". Or Jean (11,44) emploie un mot différent pour désigner les " bandes " ou les " bandelettes " qui liaient très précisément " les mains et les pieds " de Lazare : c'est le mot " **κειριαι** " (keiriai) que les dictionnaires traduisent par " bandes ". Si Jean avait voulu parler de " bandelettes ", il aurait logiquement choisi " **κειριαι** " ; ce qu'il n'a pas fait. De plus, la traduction de " **οθονια** " par " bandes, bandelettes " n'est pas compatible avec le mot " **σινδων** " utilisé par les synoptiques pour désigner le linge d'ensevelissement.
- " **κειμενα** " (pluriel ; venant du verbe " **κειμαι** " - keimai) peut signifier notamment " être posés ", " être étendus ou gisants ", ou " être immobiles, en repos ", mais aussi " être vides " ou encore " affaissés ". Ainsi les " **οθονια κειμενα** " (othonia keiména) sont souvent traduits par " les linges gisant là ", ou " posés là ", ou encore " à terre " (6 traducteurs).

- "**σουδαριον**" (soudarion) : ce mot est traduit par "suaire" (3 fois) ou par "linge" (8 fois), ou parfois par linceul. C'est toujours un linge de dimensions modestes. Certains auteurs anciens disent que l'on portait sur soi un tel tissu, par exemple pour s'essuyer quand il faisait chaud (d'où peut-être l'origine du mot "sueur").

Luc utilise ce mot (Ac, 19,12), pour désigner un **Linge** qu'on faisait toucher à Paul pour obtenir des guérisons. Luc utilise également ce mot pour la protection d'un objet de valeur, dans la parabole des talents (19, 20) : "**και ο ετερος ηλθεν λεγων, Κυριε, ιδου η μνα σου ην ειχον αποκειμενην εν σουδαριω**".

Littéralement : "Et un autre vint, disant : Seigneur, voici la mine de toi que j'avais mise de côté dans un **Linge** ou **Suaire**".

Chez Jean, ce linge est toujours mis en relation avec la tête ou le visage sur lequel il était posé ou enroulé ; c'est le cas pour la résurrection de Lazare (Jn, 11,44) : "Lazare sortit, les pieds et les mains liés de bandelettes et le visage enveloppé ("**περιεδεδετο**") d'un "**σουδαριω**", d'un **suaire**".

Dans le tombeau de Jésus (Jn, 20,7), ce **σουδαριον** est resté "**εντετυλιγμενον**" (entetuligménon), c'est-à-dire enroulé : toutes les traductions reprennent ces mots, pour dire que le suaire qui avait recouvert sa tête est demeuré "enroulé", ou "en forme de rond" (le verbe "**εντυλισσω**" signifie rouler, enrouler, envelopper).

Un ultime problème reste posé : ce "**σουδαριον**" n'est pas avec les bandes (ou les linges, ou le linceul) ; il n'est pas "**κειμενον**" (keiménon), il n'est pas "affaissé" ou "gisant", mais il est à part, "**εις ενα τοπον**" (eis ena topon). Littéralement on devrait traduire "vers un lieu" ce qui ne signifie pas grand'chose. Cette expression a donc conduit à toutes sortes de traductions interprétatives : "dans un lieu", ou "dans un lieu unique", ou "dans un lieu différent", "à une autre place", ou dans le "premier lieu", et même, selon la bizarre "Nouvelle traduction de la Bible" de Bayard, "jeté à part dans un coin" ! Tel ou tel spécialiste du grec a proposé de lire "**εις ενα (α)τοπον**" (le second α n'étant pas écrit afin de tenir compte de la prononciation difficile qu'il imposerait). Qu'est-ce qu'un "**ατοπον**" ? Selon les dictionnaires, ce mot signifierait : un endroit "déplacé, inconvenant, absurde", ou "inusité, étrange, incroyable", ou encore "mauvais, funeste, fâcheux". Jean aurait-il voulu dire que le "*suaire qui était sur sa tête était enroulé, à part, vers un lieu (emplacement) inhabituel*" ?

Nos problèmes viennent donc de la richesse du vocabulaire choisi par Jean, tant pour Lazare que pour les linges observés dans le tombeau ouvert au matin de la résurrection. Nous savons tous que cet évangéliste choisit souvent ses mots ou tournures verbales pour évoquer deux niveaux : ce qu'on voit - et ce à quoi on est invité à penser en voyant avec ses yeux. Le niveau du VOIR et le niveau du CROIRE : la mort comme perte de liberté et la résurrection comme libération.

Je propose donc, personnellement, de choisir un *sens plausible* parmi les sens possibles des mots grecs utilisés par Jean :

- "**οθονια** " : puisque Jean met ce mot en rapport avec l'ensevelissement du Corps de Jésus, " suivant l'usage des Juifs d'ensevelir " (Jn, 19, 40), je choisis une traduction évoquant un *tissu assez grand mais de qualité*. Donc un drap de lin, et pourquoi pas "**Linceul**" (mot choisi par Matthieu, Marc et Luc). Puisque Jean emploie ce mot au pluriel (les linges), je ne verrais pas d'objection à penser que Jean veut désigner tout à la fois un grand drap enveloppant le corps de Jésus et une ou deux bandes (découpées en bordure du drap) pour "**lier les mains et les pieds**".
- "**οθονια κειμενα** " : après en avoir discuté avec des grecs orthodoxes rencontrés en Corse, j'ai choisi " les **linges affaissés** " comme plus signifiant que " posés par terre ". Par exemple un vêtement posé sur un lit est affaissé sur lui-même, n'étant plus porté par une personne. " Affaissés " évoque l'absence du corps de Jésus : le tissu est vide.
- "**σουδαριον** " : ce linge, de dimensions modestes, comme une serviette, peut entourer la tête ou la recouvrir. Pourquoi pas "**suaire** " puisque c'est le premier sens du mot grec ?
- "**εισ ενα τοπον** " : aucune traduction ne s'impose à moi grammaticalement, mais on pourrait dire que ce suaire, qui n'est pas affaissé, est enroulé ou en forme de rond, dans le le même emplacement qu'auparavant. Je choisis "**emplacement** " plutôt que lieu, celui-ci ne pouvant être que le tombeau lui-même selon tout le contexte.

Voici donc les traductions que je propose:

1. a) "Au soir du vendredi, Joseph d'Arimathie achète un **linceul** (un grand et beau linge fin), **neuf**, y enveloppe le corps de Jésus qu'il dépose dans un tombeau neuf, taillé dans le roc, et où personne n'avait encore été couché" (cf. évangiles synoptiques).

1. b) “Joseph d'Arimatee (et Nicodème) prirent le corps de Jésus et l'enveloppèrent dans des **linges** suivant l'usage des Juifs d'ensevelir : ils déposèrent Jésus dans le lieu où il avait été crucifié car il y avait là un jardin, et, dans le jardin, un tombeau neuf dans lequel personne n'avait encore été déposé” (cf. évangile de Jean).
2. “A l'aube du lendemain du sabbat de la Pâque (avertis par Marie la Magdaléenne), Pierre et l'autre disciple que Jésus aimait sortent et viennent au tombeau. Ils couraient ensemble et l'autre disciple court plus vite que Pierre et arriva au tombeau le premier. Se penchant, il voit les **linges affaissés** ; cependant il n'entra pas. Arriva alors aussi Simon-Pierre qui le suivait et il entra dans le tombeau ; et il contemple les **linges affaissés** et le **suaire** qui était sur la tête de lui (Jésus), non pas avec les **linges affaissés**, mais à part, **enroulé dans un (le même) emplacement**. Alors donc entra aussi l'autre disciple, celui qui était arrivé le premier au tombeau, et il vit et il crut. Ils ne comprenaient pas encore en effet l'Écriture disant qu'il faut que Lui se lève des morts. Ils s'éloignèrent donc à nouveau chez eux, les disciples”.

Pour terminer, voici quelques commentaires :

- a) Qu'est-ce qui incite l'autre disciple à "croire" ? Ce qu'il voit ? A savoir des linges affaissés, vides du corps de Jésus, et un suaire toujours enroulé et non pas affaissé. C'est la première réponse - Mais de quelle "foi" s'agit-il ? Est-ce de la foi de Thomas qui va dire à Jésus qu'il est "son Seigneur (Yahvé) et son Dieu " après avoir vu les traces de la Passion ? Ce qui fera dire à Jésus : " Parce que tu m'as vu, tu as cru. Heureux ceux qui ont cru sans avoir vu " (Jn 20, 29). Thomas n'avait pas cru les " autres disciples " qui lui disaient avoir vu Jésus vivant. Il a déclaré sa foi après avoir vu Jésus et avoir été invité par Jésus à faire le lien entre le ressuscité et celui qui avait été crucifié.
- b) La question sur le contenu de la foi de " l'autre disciple " demeure. De même aussi le rapport entre ce que voient les yeux et ce que croit le coeur. Croire n'est pas seulement voir. Ce qu'on voit pose des questions. Croire engage la conscience, librement. Nul n'est obligé de croire. Beaucoup peuvent voir sans croire. Mais beaucoup peuvent s'engager dans la foi et voir des signes, des évocations, des invitations à croire qui confortent ce qu'ils croient.
- c) Jean me semble vouloir évoquer de telles questions. Il ajoute qu'au matin de Pâques " ils " ne comprenaient pas encore l'Écriture disant qu'il fallait

que (Jésus) se lève des morts. Luc insiste beaucoup sur l'éclairage offert par le Ressuscité, quand il fait comprendre le sens des Ecritures. Selon Jean, à l'aube de Pâques, malgré l'observation des linges demeurés dans le tombeau, " ils s'éloignent à nouveau chez eux " (Jn 20,10). A cet instant, Il leur manque la lumière venant des Ecritures. C'est le Ressuscité qui va leur révéler, en collaboration avec l'Esprit Saint qu'Il leur donnera en envoyant sur eux son Souffle au " soir de ce même jour " (Jn 20, 19-22).

- d) Ultime interrogation. Normalement, personne ne contemple les linges mortuaires enveloppant un défunt dans un tombeau. Un tombeau demeure fermé : personne n'ouvre un tombeau pour y observer le mort entouré de linges. On ne touche pas ces linges réputés " impurs " pour avoir entouré un cadavre. Si donc l'évangéliste Jean décrit ces linges avec un tel luxe de détails, ne serait-ce pas pour nous donner à penser que, très exceptionnellement, ces linges ont été vus dans le tombeau et récupérés puisqu'ils n'avaient plus de corps à envelopper ? Le texte composé par Jean ne serait-il pas le témoignage d'une tradition circulant à l'époque où il rédigeait ? Il serait ainsi le plus ancien maillon d'une chaîne de témoignages concernant le Linceul du Christ Jésus.

Aujourd'hui, qu'est-ce qui nous invite à nous engager dans la Foi au Christ ressuscité? Le témoignage des apôtres et des " autres disciples ", ainsi que la méditation des Ecritures inspirées et éclairées par l'Esprit Saint.

Le regard attentif sur les traces du crucifié dans le Linceul de Turin peut conforter le croyant. Il peut aussi devenir une invitation à croire pour celui qui le contemple en relation avec " les Ecritures évangéliques " de la Passion et de la Résurrection.

Les témoignages exprimés par les visiteurs qui se déplacent pour voir nos expositions sur le Linceul de Turin disent. Le Linceul n'est pas une preuve de la Résurrection. Mais c'est un **Signe** adapté à notre génération qui aime tellement voir, cette génération qui ne dédaigne pas d'être invitée à croire. D'où notre conviction : **donner à Voir pour susciter la réflexion afin de mieux proposer de Croire.**

----- 0 -----



Reconstitution des " **οθονια κειμενα** ", les " *linges affaissés* " (Exposition de Lourdes)

MISSION AU CANADA – CAREME 2009

C'est grâce à l'audace de Chantal Garde (Fraternité de la Sainte Face) que nous avons eu l'occasion de faire une tournée au Canada pour ce carême 2009...

Partie au Congrès Eucharistique de Québec, en juin 2008, pour présenter un stand sur le Linceul de Turin, elle a suscité l'intérêt de multiples visiteurs, et reçu de nombreuses demandes, de paroisses, écoles, ou chaînes de radios et TV.

Elle a su nous convaincre, Jacques Bara et moi-même, de repartir à trois pour une tournée de dix jours, à Montréal, Québec et Toronto, du 3 au 13 mars 2009.

Nos appréhensions (climat, distances, programme sans cesse modifié...) ont vite fondu devant l'accueil que nous avons reçu partout, dans des lieux bien différents :

A **Montréal**, nous étions accueillis par les Fraternités Monastiques de Jérusalem, au sanctuaire du Saint-Sacrement, où avait déjà été installée une exposition complète du Linceul dans la crypte, notamment les reproductions en taille réelle, que les Canadiens n'ont pas souvent l'occasion de voir.

C'est Chantal Garde qui se consacrait aux visites commentées de l'exposition, tandis que Jacques Bara et moi-même étions emmenés dans des banlieues (à 50 kilomètres de Montréal !...), comme Berthierville, où la conférence était filmée et enregistrée pour alimenter les émissions d'une télévision locale ; ou Sainte Hyacinthe, chez des sœurs accueillantes qui nous ouvraient des locaux somptueux, témoins d'une église florissante dans les siècles passés...

Restaient les soirées, où nous avons parlé bien sûr pour les Fraternités Monastiques, avec un nombreux et chaleureux public... Et une autre fois, à l'église copte orthodoxe du père Tadros : le " téléphone arabe ", ou plutôt égyptien, avait fonctionné entre nos amis coptes de Villejuif et ceux du Canada...

Nous y avons retrouvé l'accueil chaleureux des orientaux, et un grand intérêt pour l'image du Linceul.

Le lendemain nous étions pris en charge par un professeur de l'Université Laval de Québec, Jacques Goulet, qui nous a consacré sa journée

pour nous emmener de Montréal à **Québec**, en nous faisant découvrir en chemin la communauté des Béatitudes, puis Sainte Anne de Beaupré et le Saint-Laurent, majestueux et glacé, qu'on apercevait, au dessus des " bancs de neige ", comme on dit au Québec, qui encadrent la route.

Nous commençons par deux interventions, le dimanche après-midi : à Saint Thomas d'Aquin, paroisse de la communauté de l'Emmanuel ; puis à Sainte Marie Médiatrice, dans un autre quartier.

Le lendemain, interview à " Radio-Galilée "...

Mais nous avons eu la chance de pouvoir nous octroyer une petite visite touristique du vieux Québec, avant d'être emmenés à l'Université Laval par Jacques Goulet, pour la conférence du soir aux étudiants.

Chaque jour, avec Jacques Bara, nous mettions au point nos interventions" à deux voix " en fonction de notre public : l'exposé scientifique et historique par " l'homme de science ", Jacques Bara, directeur de recherche au CNRS ; et la méditation spirituelle par " la femme de foi ", selon l'expression de Jacques.

Le rythme s'intensifie quand nous arrivons à **Toronto**, après un lever très matinal, pour prendre l'avion de 6 heures du matin et être en place à 8 heures 30 dans une grosse école, " Michaël Power and St Joseph ", où les exposés doivent se faire... en anglais désormais ! C'est notre hôtesse, Carmelle Harrison, qui nous accompagnera fidèlement pour nous servir d'interprète, lors des interventions dans des amphithéâtres somptueux, ou des lieux plus modestes comme l'église Holy Family, où nous parlerons deux fois, notamment à un groupe de 80 enfants, dont la plupart sont philippins ou vietnamiens...

Pour rendre le sujet plus parlant, nous installons à chaque fois les grandes photos du Linceul (taille réelle), sur des toiles légères faciles à transporter, que peut maintenant nous fournir le photographe de Turin, Aldo Guerreschi. Il faut seulement les monter et les tendre sur des supports télescopiques, comme des pieds de photographe : avec un peu d'entraînement, nous arrivons à les mettre en place en 20 minutes...

L'introduction de la conférence est faite par un jeune « converti du linceul », Arthur Da Lamba, d'origine Sud-Africaine, représentant à Toronto de la Fraternité de la Sainte Face.

Puis Jacques Bara obtient son succès auprès des élèves en prononçant trois mots en anglais : " I love you ! ", et en ajoutant : " Vous savez, Dieu est le plus grand scientifique du monde, et les scientifiques de la terre ne

savent que très, très peu de choses ! ". Mais il apporte toute sa compétence et sa prudence pour traiter de la question du C 14 et des autres expertises, me laissant terminer par la méditation, à partir de la lecture médicale des traces du Linceul, en regard des textes bibliques.

C'est encore à deux voix que nous répondons à l'interview de la chaîne de Télévision " Sel et Lumière " (qui est un peu l'équivalent canadien de KTO) : beau moment où nous avons touché du doigt les fruits des JMJ de Toronto : le jeune Jasmin Lemieux-Lefèvre, qui nous interrogeait (en français : il est québécois ! Plus facile pour nous...) a connu sa femme aux JMJ et tous les deux se sont investis pour cette chaîne de télévision catholique, qui nous a laissé une forte impression.

Journée intense encore le lendemain, dans une grosse école (Sacred Heart) de Newmarket, à 40 kilomètres de Toronto, où nous faisons trois séances, dans un amphithéâtre qui accueille largement 250 élèves à chaque fois. Une des conférences est filmée discrètement par les cameramen d'une autre chaîne télévisée, qui nous demande ensuite de répondre à des questions.

Et nous terminerons, le soir, par notre seizième intervention ...à l'église de St Elizabeth Seton de Newmarket, avec deux interprètes, cette fois, pour se relayer !

Comme à chaque fois nous prolongeons ensuite par des contacts personnels, aussi variés que possible, mais toujours émouvants. Beaucoup nous confient qu'ils avaient les larmes aux yeux en découvrant peu à peu les souffrances du Christ, d'une telle réalité...

Récompense avant de reprendre l'avion le dernier jour : Carmelle Harrison et deux de ses amis prennent le temps de nous emmener visiter les chutes du Niagara, magnifiques par ce temps ensoleillé et glacé !

Comme nous le disons souvent, le Linceul nous fait bouger (et même voler !), et nous entraîne là où il veut... Après toutes ces rencontres si riches et si diverses, nous n'avons qu'un mot à dire : MERCI !

Merci à tous ceux qui nous ont reçus et conduits...

Merci à Celui qui Se révèle, et révèle Sa Miséricorde à travers l'image incomparable du Linceul, quand les mots n'atteignent plus les cœurs blessés, peut-être.

Nous ne sommes que des "serviteurs quelconques", mais bien heureux d'avoir pu le montrer, le faire connaître et faire tourner les regards vers Lui !



Conférence à l'Eglise copte



Emission à la télévision catholique "Sel et Lumière"



Conférence dans une école de Toronto

par Pierre de Riedmatten

Résumé. Dans cette synthèse de l'affaire C14, depuis le test du Linceul en 1988, l'auteur présente, aussi objectivement que possible : la réalisation du test et ses résultats ; la théorie et ses limites d'emploi ; les critiques non fondées (dont celles contre l'Eglise), et les questions restées en suspens. Il observe les changements d'attitude, et montre les hypothèses en cours d'études (enrichissement en C14) qui ne remettent pas en cause la compétence des laboratoires.

Après les nombreuses et souvent violentes polémiques suscitées par le résultat du test au C14 du Linceul de Turin, en 1988, la rupture semblait définitivement consommée :

- pour les « uns », aucun autre argument ne pouvait être opposé au verdict incontournable du *tribunal scientifique* ; pour les plus extrémistes, l'image attribuée au Christ était donc une supercherie, un faux, compatible avec l'arrivée subite de ce tissu en France au Moyen Age, facile à reproduire même avec les techniques de cette époque¹ ;
- pour les « autres », le résultat n'était pas acceptable, en raison des autres *preuves* d'une origine beaucoup plus ancienne du Linceul et d'une compatibilité possible avec l'ensevelissement du Christ² ; pour les plus extrémistes, il y avait donc eu forcément tricherie, voire substitution de l'échantillon prélevé par un tissu du Moyen Age.

Paradoxalement, cette polémique a entraîné de nouvelles recherches, dont les résultats successifs confortent plutôt l'origine très ancienne du Linceul³.

Depuis ce test, réalisé il y a largement vingt ans, certains retours en arrière ont eu lieu, et les tensions se sont un peu apaisées. C'est donc l'occasion d'essayer de faire une synthèse de cette affaire très complexe,

¹ Cette idée donne toujours lieu, périodiquement, à diverses tentatives infructueuses.

² cf. notamment : a) travaux du STURP de 1978 à 1981 ; b) traces de pièces sur les yeux du supplicié, pouvant dater de 29 à 36 ap. JC.

³ cf. notamment : a) codex « Pray », datable des environs de 1195 ; b) homélie de Grégoire le Référendaire, du 16 août 944 ; c) fantômes d'écritures autour du Visage, pouvant remonter aux premiers siècles.

aussi objectivement que possible, sans pouvoir, sans doute, être totalement exhaustif et exempt d'erreurs⁴.

1-Publication des résultats

- Le 13 octobre 1988, les résultats étaient publiés à Turin, disant que ce tissu provenait de lin coupé **entre 1260 et 1390** (photo n°1). Le cardinal Ballestrero, custode du Saint Suaire, avait été prévenu le 28 septembre par le Docteur Tite⁵, dans un climat très *survolté*, en raison des *fuites* intervenues pendant l'été, notamment dans la presse anglaise⁶.
- Comme l'a précisé plus tard le Professeur Gonella⁷, « *ce furent les laboratoires, qui, par préoccupation de la publicité, demandèrent que le résultat soit annoncé par l'Eglise* ».
- Le communiqué officiel du 13 octobre 1988 a fait l'objet, préalablement, de plusieurs allers-retours entre Turin et Rome, « *en parfaite communion avec le Saint Père* ». Le Pape a « *approuvé* » lui-même tous les mots de ce communiqué, dont la version définitive a été apportée par son porte-parole et médecin personnel, le docteur Navarro-Valls, qui a d'ailleurs présidé la conférence de presse⁸.
- Le cardinal Ballestrero a donc lu le texte suivant : « *Ce document (remis par le Docteur Tite) précise que l'intervalle de la datation du tissu du Suaire, déterminée avec un taux de fiabilité de 95%, se situe entre 1260 et 1390 de notre ère... Après en avoir informé le Saint-Siège, propriétaire du Saint Suaire, je rends public ce qui m'a été communiqué... Dans le même temps, les problèmes de l'origine de l'image et de sa conservation demeurent encore non résolus et exigeront des recherches et des études ultérieures...* »⁹.
- A ces deux points essentiels, complétés par la position de l'Eglise (voir § 2), le cardinal Ballestrero a seulement rajouté son « *regret personnel... que bien des nouvelles concernant cette recherche scientifique aient été anticipées dans la presse...* ».

⁴ Beaucoup de sources se sont mutuellement recopiées, avec parfois des erreurs ; d'autres sont contradictoires.

⁵ coordinateur du projet, directeur du laboratoire de recherches du British Museum.

⁶ cf. 1) « Evening Standard » du 26 août 1988 ; 2) « Le Suaire démasqué » - Ed. The Lamp Press ; livre écrit pendant l'été par le Révérend David Sox et publié dès octobre 1988.

⁷ Luigi Gonella, spécialiste international en métrologie, était alors professeur à l'Institut Polytechnique de Turin et conseiller scientifique du cardinal pour les études sur le Linceul.

⁸ cf. déclarations du Professeur Gonella en 1997 (voir MNTV n° 19 - mars 1999).

⁹ Le texte complet du communiqué est paru dans « l'Osservatore Romano » et, pratiquement dans les mêmes termes, dans « l'Avenir », tous les deux datés du 14 octobre 1988.

- Le 14 octobre, une conférence de presse télévisée s'est tenue au British Museum (photo n°2), où les partisans de l'ancienneté du Linceul n'ont pas été ménagés¹⁰.
- Une semaine plus tard, la revue américaine « Nature » a édité un court article¹¹ mentionnant la publication des résultats, annoncée récemment à Zürich.
- En février 1989, la revue « Nature » a publié les résultats officiels¹², sous la signature des 21 scientifiques ayant participé aux tests. Cette revue présentait le détail des résultats, en plusieurs tableaux et figures expliqués ci-après (voir §10).

2-Positions de l'Eglise

- l'Eglise (qui a toujours rappelé que le Linceul n'est pas un article de foi) n'a pas été directement à l'origine de ce test, sa préoccupation principale concernant la conservation du Linceul ; mais elle a en accepté la réalisation, dans *un large esprit d'ouverture à la pleine liberté de la recherche scientifique*. Sa position a toujours été claire et sereine, aussi bien après qu'avant le test (notamment lors des examens du STURP en 1978¹³).
- Le communiqué lu le 13 octobre 1988 par le cardinal-custode précisait : « *En remettant à la Science l'évaluation de ces résultats, l'Eglise réaffirme son respect et sa vénération pour cette véritable icône du Christ, qui demeure l'objet du culte des fidèles, en cohérence avec l'attitude exprimée depuis toujours à l'égard du Saint Suaire, et selon laquelle la valeur de l'image l'emporte sur son éventuelle valeur d'objet historique...* ».
- A propos des recherches à venir, ce même communiqué annonçait également que « *l'Eglise manifesterait la même ouverture, inspirée par ce même amour de la vérité dont elle a fait preuve en permettant la datation (du Suaire) selon la méthode du carbone radioactif, dès que lui fut soumis un programme de travail raisonnable* ».
- Quelques jours plus tard, le cardinal Ballestrero précisait pour sa part : « *Personne ne m'a jamais fait dire que j'accepte ces résultats. Je ne l'ai pas dit et je*

¹⁰ On reconnaît sur cette photo : au centre, le Docteur Michael Tite ; à gauche, le Professeur Edward Hall, directeur du laboratoire d'Oxford ; et à droite, le Docteur Robert Hedges, opérateur du test à Oxford ; ce dernier a comparé les partisans de l'ancienneté à « *ceux qui pensent que la Terre est plate* ».

¹¹ « *Le Suaire, un faux habile* » - volume 335 de la revue « Nature » p. 663 - 20 octobre 1988.

¹² cf. « *Datation du Suaire de Turin* » - volume 337 de la revue « Nature », pp. 611 à 615 - 16 février 1989 ; traduction faite par le professeur Jacques Evin, directeur du laboratoire C14 du CNRS à l'Université Claude Bernard de Lyon (voir notamment MNTV n° 2).

¹³ cf. déclarations du professeur Gonella de 1997 - voir MNTV n° 19.

ne le dis pas, parce que cela ne me concerne pas... L'Eglise n'a pas accepté les résultats les yeux fermés... Elle est sereine ; elle a répété et elle répète que le culte du Saint Linceul continue, et que la vénération de ce linge sacré reste un trésor de notre Eglise...ce qui est significatif de son importance et de sa valeur...Telle est la raison de ma sérénité, même si, évidemment, les interprétations données à la publication des résultats ont été parfois comprises comme des consentements de l'Eglise ¹⁴.

- Les textes ci-dessus montrent donc que l'Eglise a seulement fait part du résultat obtenu par les scientifiques, qui n'est pas de sa compétence, sans pour autant y être engagée. Elle n'a jamais dit qu'elle *s'inclinait devant la Science*. Et il n'y a eu, de sa part, ni précipitation ni retard volontaire pour la publication des résultats¹⁵.

3-Réactions ayant enflammé le conflit

- La publication des résultats a suscité aussitôt triomphe sans retenue et large diffusion médiatique d'un côté, stupeur, émotion et doute de l'autre côté.
- Pour asseoir la datation moyenâgeuse du Linceul, certains milieux (souvent scientifiques) ont ensuite (et encore maintenant) affirmé d'énormes contrevérités dans les autres domaines concernant l'étude du Linceul (trop nombreuses pour être analysées ici), en utilisant tous les moyens possibles (livres, journaux, films, émissions radio/télévisées).
- De leur côté, le frère Bruno Bonnet-Eymard et l'abbé Georges de Nantes ont lancé très rapidement (puis répété), envers les laboratoires, des accusations de fraude et de substitution de l'échantillon prélevé¹⁶. Ces affirmations brutales et a priori sans preuves (voir § 11) ont largement contribué à créer tout de suite un climat de défiance, voire d'hostilité, entre les deux *camp*s. Encore maintenues aujourd'hui, les attaques de ce groupe religieux, aussi bien contre l'Eglise que contre les spécialistes du C14, entretiennent toujours ce climat¹⁷.
- Les scientifiques concernés ont très mal ressenti ces attaques, au point que certains d'entre eux¹⁸ ne voulurent plus (et ne veulent toujours plus) entendre parler du Suaire.

¹⁴ Propos publiés dans « la Voce del Popolo » de Turin, du 6 novembre 1988 - voir MNTV n°4.

¹⁵ Le délai (qui ne relève pas de l'Eglise) entre le test et la publication officielle des résultats dans une revue de haut niveau est tout à fait courant.

¹⁶ cf. notamment : 1) « La Contre- Réforme catholique au XX^e s. » - n° 250 (spécial pour Noël 1988) ; 2) CRC n° 253, 255, 257, 259 (1989) ; 3) Congrès de Bologne (mai 1989).

¹⁷ Voir le site Internet de la Contre Réforme Catholique.

¹⁸ par exemple Jean-Claude Duplessy, directeur du laboratoire radiocarbone de Gif-sur-Yvette (CEA/CNRS), interrogé par l'auteur en juin 1998.

- L'accueil de certains milieux non scientifiques aux propos virulents de Mme van Oosterwick-Gastuche, spécialiste belge des sols mais pas vraiment du C14¹⁹, a largement contribué à attiser et à faire durer le conflit. Plusieurs spécialistes (tant du Linceul que du C14) ont été effarés par son livre très polémique²⁰, où sont mélangés à tout propos des aspects scientifiques, des attaques contre tout le monde (l'Église, le professeur Libby lui-même et les scientifiques en général...), et des croyances religieuses personnelles.

4-Retours en arrière

- Le Docteur Tite, qui avait laissé présenter une grande photo du *plus grand faux de l'Histoire*, au British Museum, en 1989, sous le titre « *Faux ? L'art de la déception* » a écrit, quelques mois plus tard, ces phrases totalement méconnues du public²¹ : « ...**Je ne considère pas moi-même que le résultat de la datation du Suaire par le radiocarbone démontre qu'il est un faux.** Comme vous l'avez correctement montré, décrire le Suaire comme un faux laisse supposer une intention frauduleuse délibérée. Cependant la datation au radiocarbone ne fournit aucune preuve à l'appui d'une telle hypothèse. J'ai moi-même toujours soigneusement pris soin d'éviter l'expression « faux », en discutant de la datation du Suaire par le radiocarbone, mais je crains que sa description comme étant un faux se soit néanmoins glissée dans bon nombre d'articles de journaux, fondés sur des interviews que j'ai données. Je ne peux donc que présenter de nouveau des excuses pour les ennuis que de telles nouvelles vous ont occasionnés... ».
- Le Professeur H. Gove, un des pères de la nouvelle méthode de mesures, dite AMS (voir § 8), et qui avait été un absolutiste du *jugement définitif* du C14, a fait marche arrière à son tour, à la fin de 1999, lorsqu'il a compris qu'une pollution bioplastique qui n'avait pas été imaginée en 1988, aurait pu fausser la datation (voir § 13) : les opérateurs, a-t-il

¹⁹ Elle se déclare elle-même « *physico-chimiste de formation, spécialiste des silicates, en particulier des argiles, ayant consacré sa carrière au domaine de la science du sol, de la minéralogie et de la géologie* » (cf. « Présentation » de son livre ci-dessous).

²⁰ « *Le radiocarbone face au Linceul de Turin* » - M.C. van Oosterwick-Gastuche - Ed. de Guibert - 1999.

²¹ cf. traduction de la lettre du 14 septembre 1989 adressée par Michael Tite au Professeur Gonella (archives MNTV) ; cette lettre faisait suite à l'arrêt de l'exposition, qui s'est tenue du 9 mars au 2 septembre 1989. Le directeur du British Museum a envoyé, à son tour, un lettre d'excuses le 23/08/90 (cf. « Le Saint Suaire revisité » - Jean Lévêque et René Pugeaut - Ed. Sarment - 2003).

dit²², « n'auraient pas su comment la nettoyer ; donc **il n'y avait aucun moyen de dater le Snaire avec une certitude absolue**. Une fois que nous aurons mis au point une technique sûre pour séparer la cellulose de la matière biologique, je pense que nous pourrions proposer une nouvelle datation du Snaire au C14 ».

- Le docteur Christopher Bronk Ramsey, nouveau directeur de l'Unité d'Accélération du Laboratoire Radiocarbone d'Oxford a fait, tout récemment²³, une prudente ouverture : « Je suis toujours prêt à considérer toute suggestion sérieuse qui expliquerait pourquoi la datation pourrait ne pas être correcte, et à pratiquer d'autres tests pour faire des recherches sur de telles suggestions... **Avec les mesures au radiocarbone et toutes les autres preuves que nous avons sur le Linceul, il semble y avoir un conflit dans les interprétations des différentes preuves...** ». Son laboratoire a donc commencé à tester une nouvelle hypothèse (voir § 13).

5-Théorie²⁴

- Les atomes de C14 se forment dans la haute atmosphère (10 à 15 km), sous l'action du rayonnement cosmique²⁵ ; ils se mélangent, toujours dans la même proportion, aux autres atomes de carbone (C 12 et C 13) dans le gaz carbonique que nous respirons et rejetons tous, et que les plantes échangent par photosynthèse (voir cependant § 6).
- A la mort de la plante (ou de l'animal), il n'y a plus d'échange avec l'atmosphère ; la plante garde alors son capital *nominal* d'atomes de carbone, mais, comme les atomes de C14 sont radioactifs, leur quantité décroît dans le temps, suivant une loi bien connue²⁶.
- Il suffit donc de mesurer aujourd'hui le taux *résiduel* de C14, pour déterminer à quelle période la plante avait son taux de C14 *nominal*,

²² cf. interview donnée à *Discovery Chanel* (diffusée en France le 1^o janvier 2000). Le professeur Harry Gove, physicien, était directeur du laboratoire C14 de Rochester.

²³ cf. communiqué officiel de l'Université d'Oxford, du 31 janvier 2008, transmis au journal italien « L'Italo Europeo » (reproduit dans MNTV n^o 38).

²⁴ L'américain Williard Frank Libby (professeur à l'Université de Chicago, puis à Berkeley) a eu le prix Nobel de chimie, en 1960, pour avoir démontré l'utilisation possible de la radioactivité naturelle pour la datation des matières organiques.

²⁵ par action des neutrons cosmiques sur les atomes d'azote, selon la réaction : ${}_0^1n + {}_7^{14}N \rightarrow {}_1^1p + {}_6^{14}C$.

²⁶ les atomes dits « radioactifs » se transforment en atomes de masse plus faible, par émission de particules et de « rayonnements » ; la décroissance de leur nombre suit une loi exponentielle ; on appelle « période radioactive », le temps au bout duquel il ne reste que la moitié du nombre initial d'atomes (demi-vie).

donc la date de sa coupure. Ce taux résiduel est exprimé en % du standard international C14 des objets vivants (voir cependant § 6).

- Les âges observés sont exprimés en années BP (*Before Present*), l'année 1950 ayant été retenue, par W. F. Libby, comme base pour le *Present* (âge 0) : si A est le résultat obtenu, il faudrait donc, en principe, soustraire cet âge A de 1950 et ajouter 38 ans (en 1988) pour obtenir la date calendaire (voir cependant § 7).

6-Aménagements de la théorie et de son application

Depuis sa première mise au point, vers 1950, l'application de cette théorie s'est avérée beaucoup plus complexe que le Professeur Libby ne l'avait imaginé. Elle a donc subi des aménagements successifs, qui se sont appuyés, notamment, sur les nouvelles observations scientifiques (géologie, archéologie,...), et sur l'évolution des méthodes de test (voir § 8). Ces aménagements, dont ceux pouvant intéresser directement le Linceul de Turin sont intervenus bien avant le test de 1988, tiennent compte, en particulier :

- de la variation de la teneur nominale de l'atmosphère en C14²⁷. En utilisant la dendrochronologie (datation par le comptage des cernes annuels des arbres), il a été possible, vers 1982, de recalibrer les âges C14 jusqu'à 7.240 ans BP; ce recalibrage couvre notamment la datation des végétaux ;
- de la situation géographique du site où l'échantillon a vécu²⁸ ;
- du taux d'échange du C14, qui varie avec le milieu ambiant (les « réservoirs », océanique, atmosphérique ou biologique). Ainsi, le taux de C14 de la mer et celui des lacs reposant sur des sols carbonatés sont plus faibles que la normale, ce qui conduit à un vieillissement apparent des organismes vivants prélevés²⁹. Quant aux végétaux, ils

²⁷ Cette variation a deux causes : les variations du champ magnétique terrestre, d'où un rayonnement cosmique qui n'a pas toujours été constant ; et les variations dues aux cycles de l'activité solaire ; mais ce deuxième aspect n'induit que des variations négligeables sur les datations (cf. « *Datation par les phénomènes nucléaires naturels* » - Ed. Masson - 1985 : ch. XV « *Carbone C14* » - article de Georgette Délibrias - Centre des Faibles Radioactivités de Gif/Yvette).

²⁸ Entre le taux nominal de C14 du pôle et celui de l'équateur, il y a un rapport proche de 4.

²⁹ a) le très faible taux des eaux marines profondes entraîne (par circulation) la diminution du taux de C14 des couches de surface, d'où un âge de coquillages marins vivants souvent proche de 400 ans BP ; b) pour les lacs des régions calcaires (contenant encore du C ancien), des âges d'organismes vivants souvent proches de 1300 ans BP ont été donnés. Ces anomalies ont été

ne suivent pas tous le même cycle de photosynthèse, certains étant plus enrichis que d'autres en C14³⁰ ;

- de la nature même de la décroissance radioactive, qui est relativement aléatoire : on ne mesure pas un âge, mais un taux résiduel de C14, lequel ne donne pas une date précise mais une plage de datation avec une certaine probabilité, en général 66% ou 95%³¹. A l'époque du test du Linceul, cette fourchette était estimée à 200 ans environ³². Mais, la conversion entre les âges BP et les dates calendaires n'étant pas linéaire, il a fallu établir des courbes, dites de « calibration », pour donner une datation fiable³³. La première « calibration » officielle a été mise en place en 1986 pour les premiers 9.000 ans de la période totale accessible au C14, avec un engagement de révision tous les 5/10 ans ;
- de l'observation des coraux fossiles, qui a entraîné une nouvelle correction importante en 1990, mais qui n'a concerné que les objets d'âge supérieur à 9.000 ans BP³⁴ ;
- de la forte augmentation du taux de C14 due aux explosions nucléaires dans l'atmosphère, laquelle ne peut affecter que les objets qui étaient vivants pendant cette période courte et récente ;
- de la « période » radioactive (demi-vie) du C14, qui a été refixée à 5730 ± 40 ans dans les années 1970³⁵.

7-Limites d'emploi de la théorie

- La proportion de C 14 *nominal* par rapport aux C 12 et C 13 (stables) étant extrêmement faible³⁶, la radioactivité résiduelle peut être trop

expliquées dès le milieu des années 1960 et corrigées peu après (cf. « *Datation par les phénomènes nucléaires naturels* » - ch. XV « *Carbone C14* » - article de Georgette Délibrias, déjà cité).

³⁰ Ces différences sont bien identifiées et prises en compte - cf. « Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin » - A. Marion et A. L. Courage - Ed. Albin Michel - 1997.

³¹ Intervalles d'incertitude statistique à 1σ ou 2σ , dans un ensemble de mesures de type gaussien.

³² cf. article de Jacques Evin, paru avant les résultats du test du Linceul, dans le bulletin MNTV n° 1 - 1988.

³³ cf. notamment le n° 306 des « Dossiers d'Archéologie » - septembre 2005. On ne peut donc pas, sans passer par cette calibration, transformer une datation BP ($A \pm x$) en date calendaire (1950 - $A \pm x$).

³⁴ cf. revue « la Recherche » n° 323 - septembre 1999. La validité de la méthode C14 a alors été étendue jusqu'à 30.000 ans BP environ.

³⁵ L'ancienne valeur (5568 ± 30 ans), fixée par Libby, a cependant continué à être utilisée dans certains calculs ; mais la correction est faite automatiquement par le standard de calibration de 1986 (cf. MNTV n° 2).

faible pour être correctement mesurée. Ainsi, le C14 ne convenait pas pour les objets de plusieurs dizaines de milliers d'années³⁷.

- Il est nécessaire de distinguer le C12 réellement présent à l'origine de celui qui a pu être apporté plus récemment dans l'échantillon ; selon les spécialistes, cet apport secondaire de carbone est éliminé par les traitements chimiques (voir notamment MNTV n° 1), et des précautions sont prises pour éviter de nouvelles pollutions pendant le test (radon...).
- Le test des objets fortement contaminés par le milieu ambiant, notamment ceux conservés en milieu humide (eau, tourbes et autres matières humiques) peut s'avérer très difficile, d'où une nécessaire prudence pour ce type de datations³⁸. Mais le Linceul n'a été en conditions humides que pendant très peu de temps (rouissage dans l'eau, extinction de l'incendie de Chambéry,...).
- Pour les ossements, le collagène est utilisable, mais la partie minérale extérieure, très souvent contaminée, surtout en milieu humide, peut donner des âges aberrants³⁹.
- L'application aux tissus ne semble pas poser de difficultés particulières pour les laboratoires, qui disent savoir très bien nettoyer les pollutions déposées sur les matières végétales, et considèrent le lin comme un tissu ordinaire (voir MNTV n° 1). Cependant, en raison, notamment, de leur grande surface d'absorption, les tissus sont plus sensibles aux pollutions extérieures (voir § 13).

8-Méthode et appareils

- L'ancienne méthode⁴⁰ exigeait au minimum 1g de C 14 pur et jusqu'à plusieurs jours, pour faire une mesure fiable. Pour le Linceul, il aurait

³⁶ $C14 / (C12+C13) = 1,18 \cdot 10^{-12}$, tant qu'il y a des échanges ; le taux $C13 / C12$ est très faible (1,1%).

³⁷ pour les objets > 40.000 ans, on avait alors recours à d'autres éléments radioactifs naturels, le potassium 40 ou l'uranium thorium ; la méthode AMS permet aujourd'hui d'aller jusqu'à 60.000 ans avec le C14.

³⁸ cf. « *Datation par les phénomènes nucléaires naturels* » - article de Georgette Délibérés, déjà cité.

³⁹ cf. « *Datation par les phénomènes nucléaires naturels* » - article de Georgette Délibérés, déjà cité. Les datations de restes humains trouvés dans la tourbière de Lindor (Angleterre) ont été fortement erronées.

⁴⁰ Elle consistait à enregistrer le courant (très faible) dû aux désintégrations β du C14, pour comparer la radioactivité résiduelle à la radioactivité nominale de la matière vivante : celle-ci engendre, pour les matières organiques, 13,6 désintégrations β par minute pour 1 g de C 14 pur. Les laboratoires ont utilisé d'abord des compteurs à gaz, dits « proportionnels » (compteurs Geiger), puis des détecteurs à scintillateur liquide, ainsi que des « petits compteurs » à gaz, un peu plus performants que les premiers. Après calcination de l'échantillon, le CO₂ obtenu était

fallu détruire 500 cm² de tissu (10 à 15 g), ce qui n'était pas envisageable ; et une mesure sur un petit échantillon aurait exigé un temps de comptage trop fortement augmenté (jusqu'à un mois), avec le risque d'introduire d'autres pollutions.

- Au début des années 1970, une nouvelle méthode, dite AMS⁴¹, s'est mise en place progressivement, permettant de diviser par 1000 la masse de C14 nécessaire : 1 mg de C14 pur devenait suffisant pour faire une mesure correcte en moins d'1 heure.
- L'équivalence entre les deux méthodes a été acquise en 1985⁴².
- En général, un seul échantillon est confié à un laboratoire qui fait une seule mesure. Pour le Linceul, afin d'éliminer les impondérables (panne, erreur de mesure,...), plusieurs laboratoires ont été choisis qui ont fait chacun plusieurs mesures (voir § 9).

9-Décision et réalisation du test

- La surface du Linceul à sacrifier devenant inférieure à 1 cm² (par laboratoire), l'Eglise a accepté, dès 1985, le principe du prélèvement, et a demandé au custode du Linceul de commencer les discussions pour établir les conditions du test.
- Mais le protocole n'a été mis au point (laborieusement) qu'en février 1988, car, notamment⁴³ :
 - + le STURP, qui avait proposé, dès octobre 1984, un programme d'essais interdisciplinaires (faisant suite aux travaux de 1978), a été accusé d'être « *asservi à l'Eglise* » ; il a été récusé par le Professeur Carlos Chagas⁴⁴ et par H. Gove (cité au § 4) qui voulait « *sortir du fanatisme religieux* » ;

utilisé directement ou réduit - cf. « *Datation par les phénomènes nucléaires naturels* » - article de Georgette Délibérés, déjà cité.

⁴¹ « Accelérando Mass Spectrométrie ». Cette méthode, qui permet de compter directement le nombre d'atomes restants, opère une séparation isotopique (par spectroscopie de masse) et une accélération des ions obtenus ; ce « tandem » a été utilisé au centre CEA/CNRS de Gifu/Yvette (le "Tandétron").

⁴² Les résultats obtenus par la nouvelle méthode ont été longuement comparés, dès le début des années 1980, aux résultats de l'ancienne méthode et à des datations d'objets historiquement bien connus (notamment des tissus vieux de 1.000 à 2.000 ans) ; l'équivalence des résultats a été annoncée officiellement au 12^e Congrès International de Radiocarbone, à Trondheim (Norvège), en août 1985 (voir MNTV n° 1).

⁴³ cf. notamment les déclarations du professeur Gonella en 1997, s'appuyant en particulier sur les bandes magnétiques enregistrées en 1988 (voir MNTV n° 19).

⁴⁴ biologiste brésilien, président de l'Académie Pontificale des Sciences à cette époque.

- + le test au C14 est devenu prépondérant par rapport à tous les autres essais prévus jusqu'en 86, qui ont dû être abandonnés ;
- + selon plusieurs auteurs, Mme Flury-Lemberg⁴⁵, qui, jusqu'en 1986, était pressentie pour faire le prélèvement (alors prévu en mars 87), n'aurait plus été retenue ;
- + sur les 6 candidats de 1983 (dont le laboratoire de Rochester), devenus 7 en septembre 1986 (avec l'adjonction du laboratoire CEA-CNRS de Gif s/Yvette), 3 laboratoires seulement ont été finalement retenus en octobre 1987, en raison notamment de leur plus grande expérience sur les objets archéologiques : Oxford, Zürich, et Tucson en Arizona (tous équipés de la méthode AMS). Ce nombre permettait de ne pas trop multiplier les échantillons⁴⁶, tout en gardant une diversité suffisante.
- Le prélèvement a eu lieu le 21 avril 1988, dans la sacristie de la cathédrale ; il a été filmé en permanence et photographié⁴⁷.
- Une trentaine de personnes (dont le cardinal Ballestrero, le Docteur Tite, le Professeur Gonella et les responsables des laboratoires) étaient présentes lors de la découpe, faite par G. Riggi (photo n° 3), assisté du Professeur F. Testore et de G. Vial⁴⁸. De nombreuses précautions ont été prises pour garantir la bonne exécution du prélèvement (éclairage, stérilisation des locaux, longue observation au microscope...).
- La zone du prélèvement (voir schéma de la fig.1) a concerné l'angle supérieur gauche du tissu, juste en dessous de l'endroit où avait déjà eu lieu le prélèvement de 1973⁴⁹. Selon Riggi, cette zone, qui a été choisie

⁴⁵ spécialiste internationale des textiles anciens, travaillant pour la fondation Abegg, à Berne (Suisse).

⁴⁶ C'est le Vatican qui a limité à trois le nombre de laboratoires à retenir. La surface demandée par les laboratoires équipés de « petits compteurs » était trois fois supérieure à celle des laboratoires AMS.

⁴⁷ Deux équipes de photographes et deux équipes de caméramans avaient été préparées à cet effet. cf. communication de G. Riggi au Symposium de Paris, en septembre 1989 - éd. CEIL - 1990.

⁴⁸ Giovanni Riggi di Numana, fabricant d'appareils de matériels d'études biologiques, et président de l'office turinois du STURP, avait déjà participé aux travaux de 1978 ; le professeur Francesco Testore, responsable du Département des Matériaux de l'Institut Polytechnique de Turin, y dirigeait la chaire de technologie textile ; Gabriel Vial, membre de la « Commission pour la conservation du Linceul », était responsable du musée des tissus au Centre International d'Etudes des Textiles Anciens, à Lyon.

⁴⁹ si le Linceul est placé horizontalement, la bande latérale vers le haut. Mais, pour l'opérateur (voir photo n° 3), le prélèvement a eu lieu en bas et au-dessus de celui de 1973, d'où une confusion avec le texte de la revue « Nature » (*left-hand bottom... just above*). Le prélèvement de

« après une large consultation des experts en textiles et des contrôleurs », se trouve ainsi : en dessous de la bande latérale et de sa couture (d'origines insuffisamment certaines) ; « loin de tout rapiécage et de toute zone carbonisée » (cf. revue « Nature »), afin d'éviter la présence de tissu récent et de C secondaire venant de l'incendie de Chambéry ; et loin de l'angle lui-même (éventuellement retissé suite aux manipulations lors des ostensions).

- Le prélèvement a concerné une surface de 1,6 x 8,1 cm², ramenée à 1 x 7 cm² après les opérations de découpe et d'ébarbage ; selon le rapport établi quelques jours plus tard par G. Riggi⁵⁰, cette réduction a permis également d'éliminer les « fils d'une autre nature, qui, même en quantité minime, auraient pu entraîner des variations dans la datation, étant une adjonction tardive ».
- La partie prélevée, pesant 300 mg, a été découpée en deux morceaux proches de 150 mg, l'un d'eux ayant été conservé à titre de réserve⁵¹. L'autre a été recoupé en 3 morceaux sensiblement égaux, de 50 mg. Cependant, il n'y a pas eu de procès-verbal officiel, et le rapport immédiat de G. Riggi ne donne pas les poids précis des morceaux remis aux trois laboratoires. La revue « Nature » (février 1989) les a estimés à « environ 50 mg ». Les poids indiqués au Symposium de Paris (organisé par le CIELT au début de septembre 1989) n'étaient pas exacts, et il a fallu attendre une lettre du Professeur Testore (28 octobre 1989) pour connaître les poids réels des trois morceaux ; ces divergences (voir §11) ont entraîné d'importantes suspicions⁵².
- En raison du caractère exceptionnel et mondialement connu de l'objet à dater, et de l'impossibilité de refaire ce test en cas d'anomalie, les laboratoires eux-mêmes avaient proposé de prendre des précautions

1973 avait été fait par le Professeur Gilbert Raes, directeur du laboratoire de technologie des tissus à l'Université de Gand. L'endroit du prélèvement de 1988, qui n'a pas été obturé ensuite, a dégagé un petit rectangle supplémentaire de la toile de Hollande, en dessous du grand rectangle, que l'on voit souvent seul, car la plupart des photos du Linceul ont été prises avant 1988.

⁵⁰ cf. appendice du 21 avril 1988 au « Rapporto Sindone » - G. Riggi - Ed. 3M - 1988 ; texte reproduit dans « 101 questions sur le Saint Suaire » - Pierluigi Baima Bollone - traduction de 2001 aux Ed. St-Augustin - question n° 64.

⁵¹ Selon P. Baima Bolloné (cf. « 101 questions sur le Saint Suaire » ; question n° 69), G. Riggi aurait déclaré (dans un film diffusé en Italie en 1996), que cette réserve était restée chez le cardinal-custode.

⁵² cf. notamment : 1) Cahiers de la CRC ; 2) « 101 questions sur le Saint Suaire » - question n° 65 ; 3) « Actes du Symposium Scientifique International » - Ed. CEIL - Paris - 1989.

particulières importantes, à l'encontre des principes habituels pour un test ordinaire :

- + chaque laboratoire a reçu des échantillons provenant de trois autres tissus différents (voir tableau de la fig. 2) : l'échantillon n° 2, daté du XI^o- XII^o s, provenait d'une tombe islamique de Nubie ; l'échantillon n°3, daté de la limite entre le 1^o s. av. et le 1^o s. ap. J.C., provenait d'une momie égyptienne de Thèbes ; et pour l'échantillon n° 4, daté de la fin du XIII^o s. (1290-1310, voire 1296-1297 selon certains auteurs), il s'agissait de fils provenant de la chape de St Louis d'Anjou. Le but de ces trois échantillons témoins, dont les morceaux donnés à chaque laboratoire pesaient également 50 à 60 mg et dont les âges leur avaient été communiqués, était de s'assurer que les laboratoires trouveraient bien les âges que l'on était en droit d'attendre sur des tissus parfaitement connus historiquement ;
 - + la taille des morceaux (50 mg), nettement supérieure aux besoins (5 mg), devait permettre de pousser au maximum les purifications chimiques (voir MMTV 1), et de les redécouper encore pour augmenter le nombre de mesures. Ainsi, les échantillons témoins (2, 3, et 4) ont fait respectivement l'objet de 13, 11, et 13 mesures ; et l'échantillon n° 1, provenant du Linceul, a fait l'objet de **12 mesures indépendantes**, chaque mesure correspondant à plusieurs comptages ;
 - + les neuf morceaux (venant des échantillons 1, 2 et 3) ont été placés dans des conteneurs en inox, scellés et numérotés ; et la correspondance avec le tissu d'origine n'était connue que des coordonateurs, l'opération s'étant faite « *dans une petite salle à l'écart, ... par des personnes au-dessus de tout soupçon* » (cf. rapport de G. Riggi déjà cité) ;
 - + chaque laboratoire a procédé à des prétraitements chimiques de nature différente.
- Cependant l'échantillon n° 4 n'était pas prévu dans le protocole initial. Le Docteur Tite avait pourtant demandé à J. Evin, au préalable (lettre du 12 février 1988), de trouver un échantillon en lin et de date précisément connue, proche de l'année 1300 ; mais la recherche difficile d'un tel échantillon⁵³ a conduit à son arrivée tardive, le matin du 21 avril, personne n'étant prévenu. G. Riggi n'ayant préparé que 3 conteneurs, chaque laboratoire a reçu une partie des fils de cette chape dans

⁵³ Le British Museum et le musée de Cluny ont déclaré ne pas avoir de tissu de cette période pouvant accepter une perte d'environ 100 à 120 mg.

une enveloppe séparée, sans confusion possible, car les conteneurs étaient déjà scellés et authentifiés⁵⁴. Le jour même, le Vatican a annoncé l'adjonction de cet échantillon supplémentaire de contrôle.

- La procédure « en aveugle », prévue dans le projet de 1986, mais totalement inusitée et qui n'avait qu'un motif publicitaire, a été abandonnée volontairement⁵⁵, car le Linceul, « *tissu très spécial dont il n'existe aucun autre exemple* », était très reconnaissable, même après un effilochage, lequel aurait entraîné un prétraitement chimique plus difficile.
- A la fin des opérations, G. Riggi aurait fait d'autres « *prélèvements autorisés* » (suivis par caméra vidéo), en utilisant notamment des rubans adhésifs au niveau de l'occiput⁵⁶.

10- Résultats

- Les résultats (en années BP - voir tableau de la fig. 2) montrent que les trois laboratoires ont trouvé, pour les tissus n° 2, 3 et 4, des âges moyens pondérés correspondant assez bien aux dates attendues, avec un écart entre eux relativement faible : par exemple 14 ans seulement entre Arizona et Zurich pour le tissu n° 2, dont l'âge moyen pondéré est de 937 ± 16 ans BP, soit une date calendaire allant de 1026 à 1160, à 95% de probabilité (cf. tableau de la fig. 3) ; 55 ans d'écart entre Arizona et Zurich pour le tissu n° 3, d'âge moyen pondéré 1964 ± 20 ans BP, soit une date calendaire allant de 9 av. J.C à 78 ap. J.C., à 95% ; et l'âge moyen pondéré des fils de la chape de St Louis d'Anjou (échantillon n° 4) est de 724 ± 20 ans BP, soit une date calendaire allant de 1263 à 1283, à 95%.
- Pour les spécialistes du C14, l'accord entre les 3 laboratoires est exceptionnellement bon pour les échantillons témoins, malgré des prétraitements différents ; aucun nettoyage n'a été fait sur un sous échantillon, sans que le résultat trouvé soit significativement différent, ce qui, pour les spécialistes, montre que le Linceul n'était pas sérieusement pollué.
- Par contre, pour le Linceul (échantillon n° 1), la datation moyenne pondérée indique 689 ± 16 ans BP. Mais, entre les mesures d'Oxford et d'Arizona, **l'écart n'est pas du tout cohérent**, il atteint **104 ans**

⁵⁴ cf. communication de G. Riggi au Symposium de Paris, en septembre 1989.

⁵⁵ Cet abandon, mentionné dans la revue « Nature », a été également justifié par J. Evin (MNTV n° 1 et 5), et par G. Riggi (cf. communication au Symposium de Paris).

⁵⁶ cf. Pierluigi Baima Bollone : « 101 questions sur le Saint Suaire » ; question n° 69.

(BP) ; la valeur du test statistique χ^2 (Pearson) est de 6,4 (contre 0,1 à 2,4 pour les échantillons témoins). Et le niveau de signification n'est que de 5% (contre 90% pour le tissu n° 2) : c'est « la probabilité que la dispersion réelle entre les trois dates soit aussi grande que celle observée ». Cet écart majeur n'a pas du tout été signalé par les médias, bien qu'il soit évoqué dans la revue « Nature » (de manière peu accessible aux non spécialistes)⁵⁷. Pour beaucoup d'observateurs, bien que les résultats statistiques aient été examinés par l'Institut Colonnetti de Turin, cet écart traduit une forte hétérogénéité entre les morceaux testés par Oxford et Zürich/Arizona (voir § 12).

Echantillon	1	2	3	4
ARIZONA	646 + - 31	927 + - 32	1,995 + - 46	722 + - 43
OXFORD	750 + - 30	940 + - 30	1,980 + - 35	755 + - 30
ZURICH	676 + - 24	941 + - 23	1,940 + - 30	685 + - 34
Moyenne non pondérée (#)	691 + - 31	936 + - 5	1,972 + - 16	721 + - 20
Moyenne pondérée (+)	689 + - 16	937 + - 16	1,964 + - 20	724 + - 20
Valeur du test de Ki2(2d.l.)	6,4	0,1	1,3	2,4
Niveau de signification (x) en %	5	90	50	30

Fig.2- Résultats du test au C 14 de 1988 pour les 4 tissus
Datations en années BP et dispersions (tableau 2 de la Revue « Nature »)

- Comme le montrent le tableau de la figure 3 et l'application au Linceul de la courbe de calibration (fig.4), il faudrait alors considérer deux plages calendaires, chacune à 95% de probabilité, l'une entre 1262 et 1312 pour Oxford, l'autre entre 1353 et 1384 pour Arizona et Zürich. Le schéma de la figure 5 illustre ces deux plages. Il y a donc eu un **amalgame** pour établir la fourchette globale 1262 - 1384 à 95% de confiance, étendue à 1260-1390. A noter que, pour la moyenne Arizona/Zürich, la date calendaire au plus tôt (1353) est pratiquement incompatible avec l'arrivée du Linceul à Lirey (au minimum quelques années avant 1356).

⁵⁷ « Ces résultats montrent qu'il est peu probable que les erreurs indiquées par les laboratoires pour l'échantillon n°1 reflètent intégralement l'ensemble de la dispersion ». J. Evin a admis aussi que « le résultat d'Oxford est difficilement compatible avec celui des deux autres laboratoires » (voir MNTV n° 2 et 5).

ECHANTILLONS	DATE MOYENNE EN ANNEE BP	INTERVALLES EN ANNEES CALENDAIRES
1	691 ± 31	68% AD 1273-1288 95% AD 1262-1312, 1353-1384
2	937 ± 16	68% AD 1032-1048, 1089-1119 1142-1154 95% AD 1026-1160
3	1,964 ± 20	68% AD 11-64 cal 95% 9 cal BC-AD 78
4	724 ± 20	68% AD 1268-1278 95% AD 1263-1283

Fig. 3 - Intervalles en dates corrigées, à 1 σ et 2 σ (tableau 3 de la Revue « Nature »)

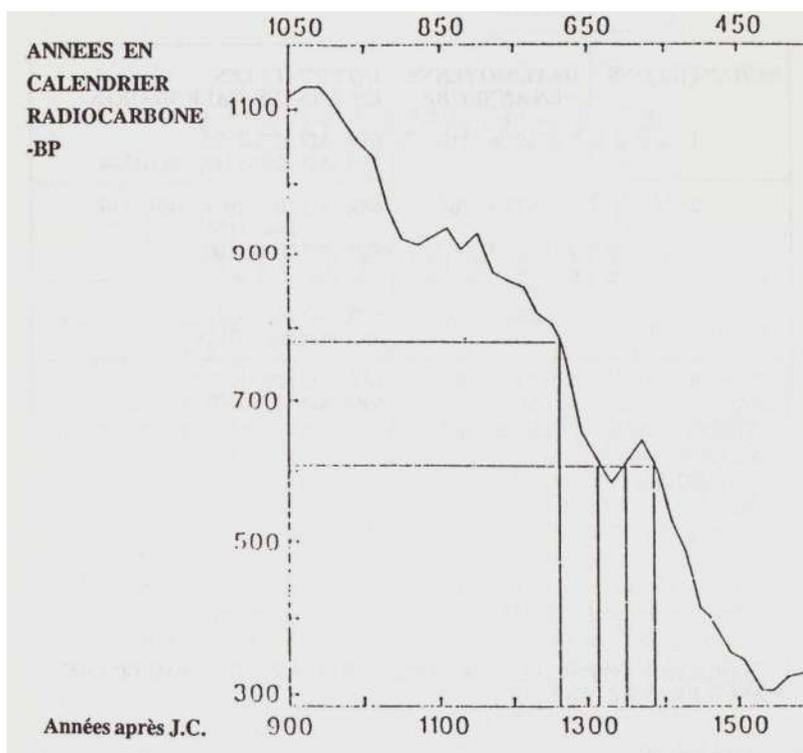


Fig.4- Conversion des âges BP en années calendaires
Application au Linceul (Revue « Nature »)

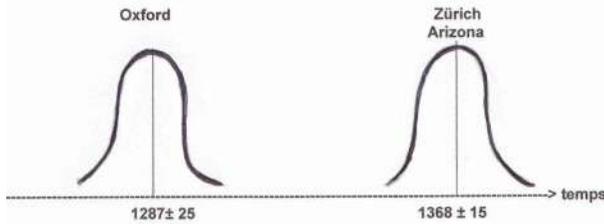


Fig. 5 - Résultats Linceul (tissu n° 1), en années calendaires à 2σ

11- Critiques mal fondées ou sans conséquences

- Critiques contre l'Église :

- Reprises avec gourmandise et délectation par plusieurs médias ou par des auteurs à succès (voir MNTV n° 34), les attaques de certains milieux (même chrétiens), ont été souvent aussi basses que violentes, tant vis-à-vis de l'Église que vis-à-vis du cardinal Ballestrero. Elles sont d'autant plus infondées (voir §§ 1 et 2), que les laboratoires eux-mêmes se sont félicités de la grande ouverture d'esprit de l'Église pour une recherche scientifique totalement libre (voir MNTV n° 2 et 19). Et le pape Jean-Paul II n'a pas *mis en retraite* le cardinal Ballestrero de sa charge de custode⁵⁸.

- Critiques contre la fiabilité de la méthode :

Certains auteurs en ont stigmatisé *les très nombreuses erreurs*. La plupart sont sans doute explicables et ont été corrigées (§§ 6 et 7). La presse a très largement médiatisé les observations faites en 1996 (donc longtemps après le test du Linceul) : « *La datation au C14 doit être réévaluée de plusieurs milliers d'années vers le passé* » ; cela concernait une correction de 1.000 à 2.000 ans à appliquer aux objets de plus de 20.000 ans (correction apportée en 1997 - cf. § 6) ; et la phrase/scoop « *Le C14 date faux, on le sait depuis longtemps* », attribuée à Michel Fontugne⁵⁹, est à remettre dans ce contexte.

Mais des réponses plus précises auraient été souhaitées dans certains cas, et le n° spécial des « Dossiers d'Archéologie » de 2005, consacré au C14, n'a pas répondu à cette attente, même si J. Evin y a considéré

⁵⁸ C'est le cardinal lui-même qui demanda de ne pas poursuivre cette mission particulière, lors de l'arrivée normale de son successeur, le cardinal Saldarini, à l'archevêché de Turin, en août 1989 (voir MNTV n° 34).

⁵⁹ cf. « Le Monde » du 04/01/1996. Michel Fontugne était alors au laboratoire C14 CEA-CNRS de Gif s/Yvette.

que les conditions nécessaires pour faire une mesure correcte semblaient s'être appliquées au tissu du Linceul⁶⁰.

De leur côté, les spécialistes du C14, pour qui toute la chronologie de la préhistoire humaine se base sur cet outil majeur de l'archéologie (voir MNTV n° 1), ont souligné qu'elle était utilisée depuis plus de 30 ans (plusieurs centaines de tests/an dans les années 1980, une centaine de laboratoires en service en 1988), et qu'elle avait souvent permis de rectifier des dates géologiques ou historiques insuffisamment étayées. Selon eux, en dehors des aménagements et des limites évoqués ci-dessus (§§ 6 et 7), les erreurs réellement observées seraient dues, pour la plupart, à une mauvaise mise en œuvre de la méthode (par exemple un nettoyage insuffisant), ou aux mauvaises conditions du gisement archéologique (voir MNTV n° 2).

- Critiques contre les conditions du prélèvement :

La mise en conteneurs a eu lieu dans une pièce attenante à la sacristie, non équipée de vidéosurveillance, mais en présence de plusieurs personnes dont les coordonnateurs (§ 9). La phrase « *excepté l'emballage dans l'aluminium et la mise en conteneurs, toutes les opérations ont été filmées et photographiées* » (cf. « Nature ») ne signifie donc pas qu'il y a eu une panne de caméra « *juste à ce moment critique* ». (Selon G. Riggi, « *la caméra a parfaitement fonctionné pendant tout le temps du travail* »). Et une substitution avec l'échantillon n° 4, (qui aurait été plus facile si l'échantillon n° 1 avait été sous forme de fils), n'aurait pas été possible puisque les conteneurs étaient déjà cachetés (§ 9).

- Critiques contre les laboratoires et contre l'un des opérateurs :

+ Aucun élément sérieux n'est intervenu, depuis 1988, pour dévoiler un complot, ou pour mettre en cause l'intégrité des laboratoires ; ayant une réputation mondiale, ils n'avaient aucune raison, sauf à se discréditer, de mal appliquer les traitements de purification chimique, ou de tricher volontairement. Plus personne ne soutient cette thèse (en dehors du site de la CRC).

+ Le Professeur Hall a été accusé d'avoir reçu une somme importante, « *malversation frauduleuse, ... pour le Professeur Tite qui avait mené l'affaire à son terme... (c'est) le prix de la trahison* »⁶¹. Or, il s'agissait seulement,

⁶⁰ cf. n° 306 des « Dossiers d'Archéologie - Le C14 et ses apports à l'Archéologie » - septembre 2005.

⁶¹ cf. notamment CRC n° 259 - décembre 1989.

à son départ en retraite (en 1989), de financer une chaire perpétuelle de Sciences Archéologiques au laboratoire d'Oxford, que le Professeur Hall avait créé et dirigé bénévolement depuis 1954 (cf. MNTV n° 4).

- A propos de l'inadéquation supposée du test C14 aux tissus de lin :

- + Prétendre que « la chaleur entraînée par le tissage du lin fausse le taux de C14 » (voir MNTV n° 34) n'a pas de sens physique. Aucun tissu ne serait alors datable. Et le traitement des déchets radioactifs de l'industrie nucléaire ne ferait pas l'objet des très coûteuses recherches actuelles, si une faible chaleur suffisait à en modifier la composition atomique.
- + Le Professeur Libby n'a pas *refusé*, mais *proposé* de tester le Linceul, ce qui demandait alors de détruire une surface de tissu inacceptable⁶².
- + Les trois laboratoires sélectionnés ont procédé notamment à la datation des sites bibliques, et personne n'a contesté non plus la datation au C14 des tissus de lin enveloppant les manuscrits de la mer morte⁶³.
- + Les spécialistes garantissent l'élimination des pollutions extérieures et disent obtenir des datations fiables sur des tissus beaucoup plus abîmés que le Linceul, dont l'état de conservation est exceptionnel, malgré ses nombreux mouvements (par rapport aux tissus provenant des momies).

- A propos d'un ancien test au C14 :

Selon certains auteurs, un fil (supposé provenir du prélèvement de 1973, mais d'origine réelle non connue) aurait été testé en Californie, en 1985/86, avec un résultat incohérent (200 ans ap. JC à un bout et 1.000 ans à l'autre bout - cf. MNTV n° 2). Mais le Professeur Raes, qui avait fait le prélèvement de 1973 a dit : « *Je puis affirmer de façon formelle que jamais personne n'a reçu de moi le moindre fil provenant de mon échantillon* »⁶⁴.

⁶² cf. « Linceul, radiodation et calcul des probabilités » - Piero Savarino - Ed. Médiaspaul - 2001.

⁶³ Les chronologies bibliques qui opposent encore les archéologues ne diffèrent plus que de 50 à 70 ans sur la période av. JC. - cf. Revue « Radiocarbon » - vol. 48 n° 2 - 2006 : « la Bible et la datation au radiocarbone ».

⁶⁴ cf. lettre du Professeur Raes à J. Evin, du 24/05/89.

- A propos de la représentativité de l'échantillon :

Plusieurs auteurs ont supposé la présence, dans l'échantillon, de fils ajoutés lors des diverses réparations du Linceul (notamment en 1534, 1694 et 1868)⁶⁵. Cependant :

- + G. Riggi a déclaré avoir retiré du prélèvement les fils indésirables, qui y étaient « *en quantité minime* » (voir § 9) ; et des spécialistes du Linceul, dont le Docteur J. Jackson (USA), ont montré qu'il aurait fallu une quantité très importante de fils récents (1/3 à 2/3) pour obtenir un décalage de 13 siècles, « *ce qui ne pouvait pas ne pas se voir* » (cf. MNTV n° 26) ;
- + César Barta (historien espagnol) a précisé qu'il n'existe aucun document ancien faisant état d'une réparation importante dans cette zone ;
- + et la parfaite représentativité de l'échantillon, dans la continuité du tissu, a été affirmée par le chimiste E. Lindner⁶⁶, ainsi que par trois grands spécialistes des textiles anciens qui ont examiné de très près l'échantillon (voir MNTV n° 34) : Mme Flury-Lemberg⁶⁷, G. Vial⁶⁸ et H. Leynen⁶⁹.

Dans ces conditions, l'hypothèse de R. Rogers, sur un véritable « patch médiéval » à l'endroit du prélèvement⁷⁰, ne peut pas non plus être retenue. Selon ce chimiste américain, il y aurait eu, sur l'échantillon, de la vanilline (composé de la lignine qui disparaît dans le temps), alors qu'il n'y en aurait pas sur le reste du tissu. Mais l'origine des fils qu'il a reçus (en 2003 seulement) n'a pas pu être affirmée : ils auraient difficilement

⁶⁵ cf.1) « Contre-enquête sur le Saint Suaire » - Maria Grazia Siliato - traduction de 1998 - Desclée de Brouwer : l'auteur a supposé une restauration par des fils invisibles ; 2) « Evidence for the Skewing of the C14 Dating of the Shroud of Turin Due to Repairs » - J.G. Benford et M. S. Marino - revue « Sindone - 2000 » (voir MNTV n° 34).

⁶⁶ « Des photographies des échantillons...prises dans les trois laboratoires... démontrent que, en 1988, c'est vraiment du matériel venant du Saint Suaire qui a été utilisé » ; cf. « La Sindone e la risurrezione » - E. Lindner - revue « il Telo » d'avril 1998 ; texte cité par Pierluigi Baima Bollone dans « 101 questions sur le Saint Suaire » - question n° 67.

⁶⁷ « Il n'y a pas de doute que le Linceul ne contient aucun retissage. Le tissu est constellé d'irrégularités qui sont le résultat des erreurs faites durant le processus de tissage, et qui seraient anormales dans un retissage » - cf.

« L'intervento conservativo » - Mme Flury-Lemberg - revue « Sindone 2000 » (MNTV n° 34).

⁶⁸ « Sans l'ombre d'un doute » a redit G. Vial en 2005, après avoir examiné des macrophotographies.

⁶⁹ « L'aspect des échantillons ne laisse aucun doute. Il s'agit bien du même tissu que celui de Turin » : cf. « Le radiocarbone face au linceul de Turin » - M.C. van Oosterwick-Gastuche - 1999 - Ed. de Guibert - Annexe III.

⁷⁰ cf. Etude de Raymond Rogers - Revue « Thermochemica Acta » - Vol. 425 - Janvier 2005 - (MNTV n° 34).

pu être prélevés « au centre de l'échantillon radiocarbone avant que celui-ci ne soit donné aux laboratoires de datation »⁷¹. A noter que, suite aux divers bruits circulant sur d'éventuels prélèvements non autorisés, le custode de Turin, appuyé par le Saint-Siège, avait précisé, dès septembre 1995, que « aucun nouveau prélèvement n'a été fait sur le Saint Suaire après le 21 avril (1988), et que aucun matériel restant de ce prélèvement n'est entre les mains de tiers » ; il a alors déclaré « être dans l'impossibilité de donner quelque valeur de sérieux aux résultats d'expérimentations » faites sur des matières dont « il est impossible d'être sûr de l'appartenance au Saint Suaire »⁷².

- A propos du poids des échantillons :

Le cafouillage sur les poids a été suffisamment souligné (par A. Marion, P. Baima Bollone, P. Savarino, M. G. Siliato ...), pour ne pas en rappeler ici les détails ; il semble dû, au moins pour une part, à des concours de circonstances. Un terme paraît avoir été mis à cet imbroglio (fin octobre 1989), par la lettre du Professeur Testore après le Symposium de Paris (cf. § 9).

- A propos de la mauvaise application du protocole :

Le manque de rigueur dans l'exécution du protocole d'essais a été relevé d'emblée, notamment par le Professeur Gonella⁷³ : cependant, les **maladresses certaines** relevées ne suffisent pas à fausser les résultats ni à justifier un complot :

- + arrivée inopinée de l'échantillon n° 4, justifiée plus tard (cf. § 9) ;
- + pas de travail en aveugle, ce qui a été également justifié plus tard (cf. § 9) ;
- + publication anticipée des résultats par les laboratoires, à des fins publicitaires : présence de la BBC à Zürich à l'ouverture des conteneurs métalliques ; livre du Révérend David Sox qui avait visité le laboratoire de Zürich pendant l'été (cf. § 1) ;
- + pas de travail simultané (Arizona en mai, Zürich en juin, Oxford en août).

⁷¹ cf. communication de G. Riggi au Symposium de Paris, en septembre 1989. L. Gonella a déclaré n'avoir jamais envoyé de fils à R. Rogers depuis 1979, ni de fils venant du prélèvement de 1988 (voir MNTV n° 34).

⁷² cf. P. Baima Bollone - « 101 questions sur le Saint Suaire » ; question n° 69 - (voir MNTV n° 34).

⁷³ cf. déclarations du professeur Gonella de 1997 (voir MNTV n° 19).

12- Critiques fondées ou à approfondir :

- A propos du compte rendu officiel :

Certains spécialistes ont estimé que les résultats des mesures brutes (taux de C14, hypothèses statistiques) n'étaient pas suffisamment explicités dans la revue « Nature », qui n'a pas les caractères d'un mémoire scientifique⁷⁴.

- A propos de la dispersion anormale des résultats :

Signalée par de nombreux auteurs (notamment lors du Symposium de Paris, en septembre 1989), cette importante dispersion (cf. § 10) n'a reçu aucune explication à ce jour. A. A. Upinsky a souligné que le taux de confiance de 95% n'a pas de sens dès lors que le test du χ^2 montre une hétérogénéité⁷⁵. Or, il est inconcevable que les 3 laboratoires aient fait la même erreur de manipulation entraînant un décalage de 13 siècles.

La méthode statistique de Wilson et Ward, utilisée pour regrouper les résultats dans la fourchette 1260-1390 a été considérée comme suspecte, car elle a tendance à rendre homogènes des résultats hétérogènes⁷⁶. Toutefois, en élargissant le niveau de confiance à 99,8 % de probabilité (4 s), la fourchette calendaire deviendrait 1050 à 1450, et le Linceul ne pourrait toujours pas dater du premier siècle.

- A propos de la zone choisie pour le prélèvement :

Certains auteurs ont regretté que le prélèvement n'ait pas eu lieu en plusieurs endroits différents, comme cela avait été prévu en 1986.

- A propos de la densité des échantillons :

La densité moyenne du Linceul, supposée proche de 23 mg/cm², ne repose que sur quatre estimations assez concordantes (20 à 25 mg/cm²)⁷⁷, car, en raison de la présence de la toile de Hollande, le Linceul lui-même n'a jamais pu être pesé. Mais la densité calculée des échantillons pesés a été de l'ordre de 38 mg/cm² avant ébarbage et enlèvement des « fils indésirables », puis de 43 mg/cm² après, ce qui est cohérent avec un

⁷⁴ En septembre 1989, le comité scientifique du Symposium International de Paris a demandé que soient publiés les résultats bruts des mesures, et proposé de refaire une nouvelle datation.

⁷⁵ cf. « L'énigme du Linceul » - Arnaud Aaron Upinsky - Fayard - 1998.

⁷⁶ cf. « 101 questions sur le Linceul » - P.L. Baima Bollone - question n° 62.

⁷⁷ cf. « Contre-enquête sur le Saint Suaire » - Maria Grazia Siliato - 1998.

tissu original plus grossier. Or, en 1998, le Professeur Testore a affirmé que « *les échantillons avaient la même densité que le Linceul* »⁷⁸.

13- Biais possibles

D'autres hypothèses ont été avancées, qui ne remettent pas en cause la compétence des laboratoires. Ces « biais » reposent sur un éventuel **enrichissement du tissu en C14**, entraînant un rajeunissement apparent.

- *Amidonnage du tissu* :

Si le Linceul a servi de nappe d'autel dans le passé, la gangue plastique de l'empesage (contenant des carbonates) n'aurait peut-être pas pu être détectée, même à la binoculaire, et n'aurait donc pas été enlevée par les laboratoires. Cette hypothèse a été présentée au Symposium de Paris, en 2002 (voir MNTV n° 26), mais les études annoncées, concernant des nappes d'autel des X^e - XI^e s. (provenant de l'Institut Royal du patrimoine belge), n'ont pas eu de suite, semble-t-il.

- *Pollution bioplastique* :

+ La présence de bactéries aurait été découverte (au début de 1993), par le Docteur L. Garza-Valdès, sur des fils supposés provenir d'un échantillon du Linceul (d'où la déclaration du Professeur H. Gove de fin 1999 - cf. § 4) : ces bactéries, invisibles à l'œil nu et non nettoyables par les méthodes classiques du test au C14, accumuleraient du carbone récent⁷⁹. Mais, outre l'origine incertaine (et désavouée) de ces fils⁸⁰, cette hypothèse n'est pas retenue actuellement, en raison de la quantité de champignons qui aurait été nécessaire pour fausser sensiblement la datation ;

⁷⁸ cf. « Le radiocarbone face au linceul de Turin » - M.C. van Oosterwick-Gastuche -1999 - Annexe III - Lettre du Pr. Testore, du 12 octobre 1998. L'auteur cite également un message (de juillet 1998) où le Pr. Testore aurait confirmé la densité de 23 mg/cm².

⁷⁹ Léoncio Garcia-Valdès, médecin et professeur de microbiologie à l'université San Antonio, au Texas, avait constaté, en 1983, un rajeunissement apparent important pour un tissu maya recouvert d'un vernis bioplastique produit par des bactéries. Au Symposium de juin 1993 à Rome, il a affirmé avoir reçu des fragments du Linceul, contenant de telles pollutions (Lichenothelia, Leobacillus), fournis par R. Rogers (retransmis par Alan Adler) ; et il en aurait obtenu d'autres, par G. Riggì, à cette occasion ; cf. « 101 questions sur le Linceul » - P. Baima Bollone - question n° 69.

⁸⁰ Lors du Congrès International de Turin (juin 1998), le représentant du Saint Siège a rappelé la déclaration du custode de 1995, et affirmé que L. Garza Valdès « *n'a jamais été en possession d'échantillons originaux du Saint Suaire* » ; cf. « 101 questions sur le Linceul » - P. Baima Bollone - question n° 70.

+ le Docteur D. Kousnetzov a montré que les tissus de lin peuvent subir une « *modification chimique de la cellulose, opérée par des enzymes de micro-organismes* », capables de fixer du C14⁸¹.

- « Résurrection » du corps de l'homme du Linceul :

Dés octobre 1988, Th. Philipps (Université de Harvard) a supposé que la chaleur émise par le corps - pour produire l'image par une sorte de brûlure lors de cet évènement unique - aurait pu entraîner un flux de neutrons, non uniforme, capable d'enrichir le tissu en éléments radioactifs (C14, Cl36 ou Ca41) ; mais son influence sur l'écart de datation a été aussitôt jugée négligeable, et aucun mécanisme physique n'a paru plausible pour expliquer cette éventuelle irradiation⁸².

- Effet thermique de l'incendie de Chambéry, considéré seul :

+ D. Kousnetzov a mené, au début des années 1990, des expériences sur « *42 tissus archéologiques différents, trouvés dans des fouilles de diverses parties du monde* » ; M. Moroni et le Père J. B. Rinaudo ont également exploré cette voie. Mais leurs expériences n'ont pas pu prouver un rajeunissement suffisant⁸³ ;

+ S. Mottin et G. de Liso ont montré l'influence de la température sur des tissus de lin⁸⁴ ;

+ Le Docteur J. Jackson a placé des échantillons dans des fours à gaz⁸⁵ ; mais les résultats définitifs de ces essais (commencés vers 2001) n'ont pas été publiés.

⁸¹ L'action catalytique des enzymes a été exposée par le biochimiste russe Dimitri Kousnetzov au Symposium de Rome (1993), et développée dans 4 livres (1994 à 1996) ; cf. 1) « Linceul, radiodatation et calcul des probabilités » - Piero Savarino - 1998 ; 2) « 101 questions sur le Linceul » - P. Baima Bollone - question n° 62.

⁸² cf. lettre de Thomas J. Philipps (Laboratoire de Physique des Hautes Energies - Université de Harvard), et réponse négative de R. Hedges (Laboratoire C14 d'Oxford) - volume 337 de la revue « Nature » du 16 février 1989, p. 610.

⁸³ Le Docteur Dimitri Kousnetzov a montré la carboxylation du lin en présence de gaz de combustion et d'ions d'argent ; cf. : 1) Symposium de Rome (1993) ; 2) publication de 1996, citée par Piero Savarino in « Linceul, radiodatation... » - 1998 ; 3) « 101 questions sur le Linceul » - P. Baima Bollone - question n° 68. Mario Moroni et le Père Jean-Baptiste Rinaudo (physio-biologiste) ont montré une modification du fractionnement isotopique due à la seule chaleur de l'incendie, le tissu étant confiné dans son coffre : une fixation préférentielle du C14 se produit alors, entraînant un écart d'environ 200 ans seulement (cf. Congrès International de Turin en 1998).

⁸⁴ Serge Mottin et Giovanna de Liso (Italie) ont observé des modifications physico-chimiques, vers 220°C pour le lin et vers 300°C pour la cellulose (voir MNTV n° 26).

- Couplage d'une irradiation neutronique initiale et de l'effet thermique de l'incendie de Chambéry :

Cette hypothèse, due au Père J. B. Rinaudo, implique une rupture éventuelle des noyaux de deutérium de la surface du corps du supplicié, pour une cause non connue physiquement⁸⁶. Les neutrons éjectés auraient entraîné un premier enrichissement du tissu en C14, complété ensuite par une fixation préférentielle de C14 dans les conditions particulières (confinement et température) de l'incendie de Chambéry. [En outre, les protons éjectés pourraient expliquer la formation de l'image, par oxydation acide déshydratante du lin⁸⁷]. Un rajeunissement total de 13 siècles a été ainsi obtenu⁸⁸. Mais cette hypothèse ne permet pas d'expliquer l'empreinte, sur les yeux du supplicié, de pièces datables de 29 à 36 ap. J.C.

- Couplage de l'absorption naturelle de C14 et de l'effet thermique de l'incendie de Chambéry :

Cette nouvelle hypothèse (2008), due au Docteur J. Jackson, mais dont les caractéristiques n'ont pas été précisées, reposerait sur une absorption plus grande qu'on ne l'imaginait du C14 présent dans le monoxyde de carbone⁸⁹ ; elle est en cours d'étude au laboratoire C14 d'Oxford.

Conclusions

Le test au C14 du Linceul de Turin a été entouré de précautions exceptionnelles qui confirment la rigueur et la compétence des trois laboratoires retenus. En dehors des critiques contre l'Eglise (totalement infondées), et malgré une mauvaise application du protocole, les hypothèses évoquées ci-dessus (substitution ou tricherie, fils de retissage ou patch

⁸⁵ cf. présentation de John Jackson au Symposium International de Paris, en 2002 (voir MNTV n° 26).

⁸⁶ La rupture des noyaux de deutérium pourrait être due à la singularité physique dite des « particules virtuelles ». Le « modèle » du Père Rinaudo a été exposé au Congrès de Turin, en 1998, et son évolution a été présentée dans les numéros successifs de MNTV.

⁸⁷ Les protons sont alors éjectés (comme les neutrons) avec une énergie de 1,1 Mev. Sur un tissu préalablement vieilli en four, un flux de 3.10^{12} protons/cm² (soit 0,5 mCb/cm²), ayant cette énergie et orienté, entraîne une pénétration dans le tissu sur une trentaine de microns, et une teinte comparable à l'image du Linceul.

⁸⁸ En appliquant directement le même flux de neutrons (1,1 Mev) sur un tissu ancien, il a été rajeuni de seulement 4 siècles ; mais en soumettant ensuite ce tissu irradié aux conditions de l'incendie de Chambéry, le rajeunissement total apparent a été d'environ 1300 ans.

⁸⁹ Le CO de l'atmosphère pourrait, dans certaines conditions élevées de température, être davantage absorbé par les textiles (réduction de la cellulose).

médiéval, pollutions décelables,...) ne semblent pas pouvoir être retenues, même si plusieurs questions sont encore sans réponse satisfaisante. La poursuite des études, notamment sur les nouvelles hypothèses d'enrichissement en C14 pourront-elles permettre de comprendre ce tissu, qui est toujours « *provocation à l'intelligence* » (J.P. II) ?

-----0-----



Photo n° 1 - Conférence de presse du 13 octobre 1988 à Turin

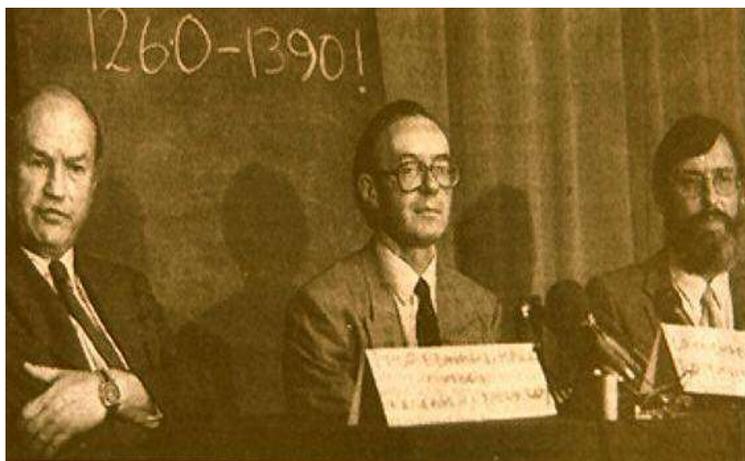


Photo n° 2 - Conférence de presse du 14 octobre, au British Museum
De gauche à droite Pr Hall; Pr Michaël Tite; Dr R. Hedges



Photo n° 3 - Prélèvement du 21 avril 1988 par G. Riggi

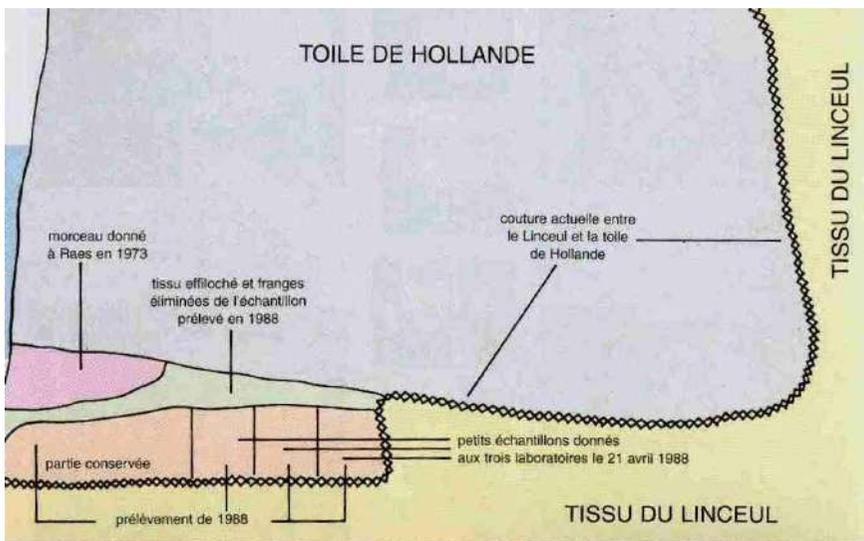


Fig. 1 - Schéma du prélèvement

" LA MORT D'UNE RELIQUE "

(Le suaire de CADOUIN)

Par la princesse de Chimay

Nous reproduisons ici le récit savoureux de la princesse de Chimay⁹⁰ sur sa première visite au suaire de Cadouin⁹¹, puis sur sa déception très forte, vers 1936, concernant l'authenticité de ce tissu. Ce récit a été publié dans « la Revue Belge » du 15 octobre 1937 (pp. 292 à 297), puis à Namur, en juin 1966.

A la fin de ce récit, MNTV indique les origines possibles de ce suaire.

Les photos (fig. 1 à 3) proviennent des documents aimablement offerts par B. et G. Delluc, auteurs de plusieurs ouvrages sur le suaire de Cadouin.

Toutes les notes de bas de page sont de MNTV (à lire de préférence après avoir lu le récit).

La rédaction

C'était à l'époque où je pensais à m'installer en Dordogne. Je tournais en rond dans le pays, comme un chien qui cherche à se coucher. Tayac, Bayac, Mauzac, noms aux finales cabrées, m'avaient vue flâner.

C'était en juin ; j'étais assise sous le lierre géant qui cache le mur de l'abbaye de Cadouin avec l'ombre des moines. Quels fantômes flottaient dans l'air de ce village paisible où le cabaretier rituel, son gros ventre recouvert d'un tablier bleu qui semblait une voile gonflée au vent, vendait des objets de piété et des verres de gros rouge ? Pourquoi le guide Michelin, ouvert sur mes genoux, unissant dans ses pages le cloître gothique et les pâtés savoureux de l'endroit, ne disait-il rien de l'église à la façade romane caramélisée par le temps ?

Pourquoi cette sombre église avait-elle un aspect mystérieux, comme terrifié ? Avait-elle conservé la trace des terreurs de l'an mille, tout comme les temples khmers, tourmentés des angoisses de la nature tropicale, n'ont d'auguste que la façade de leur Bouddha ?

⁹⁰ Il s'agit de Gilonne de Chimay (décédée en 1962), épouse du prince Joseph III de Caraman-Chimay. Chimay est une petite ville francophone du Hainaut (tout près de la frontière française), qui fut érigée en principauté du Saint Empire en 1486 et fut rattachée à la Belgique en 1830 ; elle abrite encore le château des princes de Chimay et le tombeau de Froissart. En 1449, Marguerite de Charny y avait exposé (sans succès) le Linceul actuellement conservé à Turin (cf. MNTV n° 39).

⁹¹ Cadouin est à 36 km à l'est de Bergerac ; le monastère bénédictin qui y fut fondé en 1115, par l'évêque de Périgueux, devint cistercien en 1119 (cf. « Dictionnaire de la France médiévale » - Jean Favier - 1983) ; l'abbaye possède encore un magnifique cloître de style flamboyant (fin du XV^e s).

L'église n'était pas désaffectée, et pourtant elle avait cet aspect maléfique des édifices catholiques abandonnés, dans lesquels les péchés avoués au confessionnal dansent une ronde satanique, n'étant plus pourchassés par les prières et l'encens.

Je devinais en Cadouin un secret qui ne m'était qu'à demi révélé, et je quittais le village ; il conservait pour moi l'attrait de l'inconnu qui, je le pressentais, me serait dévoilé un jour.

---0---

Un an s'était écoulé. J'étais installée dans le pays.

« Comment, m'avait-on dit, vous avez été à Cadouin et vous n'avez pas vu le Saint Suaire de Jésus-Christ ? »

Voilà le mystère que j'avais senti planer ; voilà la raison de mon trouble secret.

Alors j'y retournai avec mes enfants et leur nurse irlandaise. Ce fut un vrai pèlerinage. Nous étions impressionnés, et la nurse en extase balbutiait le long du chemin : « The Holy Veil ! »

- « Monsieur le curé, Monsieur le curé⁹², nous sommes de pieux pèlerins, nous venons de très loin (a beau mentir qui vient de près), faites-nous la grâce de nous montrer votre précieuse relique ! »

- « *Bien, mes enfants. D'abord, êtes-vous chrétiens ? Catholiques ?* »

- « Oui, monsieur le curé ».

- « *Alors, venez. Vous allez avoir la grande faveur de voir le Saint Voile. Vénérez-le, contemplez-le, mais naturellement n'y touchez pas* ».

Et nous voici tous quatre à genoux. Avec des gestes tendres, le chanoine a posé le voile sur l'autel, au fond de la sombre église. C'est une longue et fine étoffe de lin⁹³, roussie par le temps [voir fig. 1].

Aux deux bouts, tissés dans l'étoffe, des cercles bleus et verts au milieu carmin rehaussé d'un dessin peu visible dans la pénombre [voir fig. 2]. Deux bandes noires⁹⁴ encadrent le motif central, elles sont parsemées de

⁹² Il s'agit du Père Boucher (lazariste), qui fut curé de Cadouin de 1885 à 1942.

⁹³ Le suaire de Cadouin, en lin écru, mesure 2,81 m par 1,13 m ; dans sa largeur, il comporte deux bandes de chaque côté, l'une de 26 mm (vers l'extérieur) avec une décoration florale, l'autre de 74 mm (vers l'intérieur) ornée d'étoiles à huit branches (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

⁹⁴ Un examen au microscope, en 1981, a montré que ces bandes et les inscriptions associées ne sont pas tissées mais brodées avec des fils de soie de différentes couleurs (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

traits inégaux. « *Des caractères hébreux⁹⁵, me chuchote le prêtre. Voyez, me dit-il, en me montrant des taches brunes, des traces de sang⁹⁶* ».

Je suis émue. Les enfants se signent. A côté de moi, j'entends la nurse qui murmure : « The Holy Blood !...The Holy Blood ! »

Puis, le voile fut rentré dans son reliquaire⁹⁷, devant lequel une flamme brûle nuit et jour⁹⁸.

- « Par quel hasard, Monsieur le curé, cette relique est-elle ici ? »

- « *Son histoire est longue et troublée⁹⁹. A l'époque de la première croisade, Adhémar de Monteil¹⁰⁰ découvrit cette étoffe dans les murs de l'église d'Antioche, qui avait été profanée par les Sarrasins. Heureux de sa trouvaille, en cachette, avec la joie d'un avaro, il la confia à son chapelain. Puis, comme tant de ses compagnons, Adhémar mourut et son chapelain reprit, clopin-clopant, le chemin du retour. Il ne devait pas revoir son pays, et le Saint Suaire tomba entre les mains d'un pauvre hère, religieux périgourdin, camarade du chapelain, qui l'emporta en France. Mais quelle autorité pouvait-il avoir pour faire reconnaître le voile divin ? Il allait le long du chemin, portant le suaire dans une cassette de plomb ; de vallée en montagne, évitant les villes, il arriva au Puy. Là, il tenta de se faire reconnaître par le chapitre de la cathédrale.*

⁹⁵ Au début du XX^e s, M. de Longpérier avait observé qu'il s'agissait sans doute de caractères orientaux ; mais l'examen sommaire fait en 1903 avait conclu à une possible origine de ce tissu au début de l'ère chrétienne (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

⁹⁶ En 1643, selon l'évêque de Sarlat, Mgr. de Lingendes, le linge apparaissait « *teint en plusieurs endroits de sang meurtri, sueur et onguents mêlés* » (cf. texte du Père Carles, en 1875, cité notamment dans « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936). Mais l'examen au microscope de 1981 a montré qu'il s'agissait de taches de bougies (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

⁹⁷ On peut encore voir, au « musée du Suaire » de Cadouin, la châsse, réalisée en 1864, dans laquelle le tissu fut conservé ; il a été exposé à Paris en 1965, avec les « Trésors de l'Eglise de France » (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

⁹⁸ Le suaire de Cadouin est mentionné pour la première fois dans un acte de 1214, dans lequel Simon IV de Montfort donne une rente de 25 livres pour entretenir une lampe qui devra brûler jour et nuit devant la relique (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet -1936). La dévotion ne commença qu'au XIII^e s.

⁹⁹ Il y a eu plusieurs récits différents ; celui-ci semble provenir d'une chronique de la 1^{ère} croisade, par Radulfus, qui situe l'arrivée du suaire à Cadouin « *environ l'an 1117* », chronique reprise au XIII^e s. par Albéric, moine de l'abbaye des Trois Fontaines (diocèse de Liège) ; cette date de 1117 était affichée sur une pancarte à l'entrée de l'église (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet -1936).

¹⁰⁰ Il était évêque du Puy, et fut légat du pape Urbain II pour la 1^o croisade qui partit (du Puy) en août 1096.

Les chanoines, hauts et puissants seigneurs, se gaussèrent du va-nu-pieds qui prétendait posséder semblable trésor, et notre pèlerin reprit sa route. Arrivé dans son pays natal, près de Cadouin, il se tapit au fond d'un bois et se mit en devoir de construire une chapelle pour le Saint Suaire. Il vivait des offrandes villageoises, tout occupé de ses prières et de sa relique.

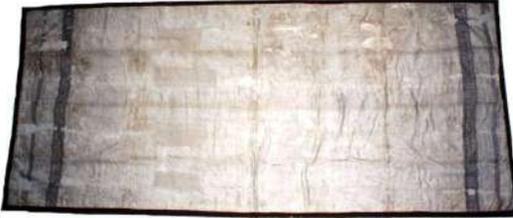


Fig. 1 - Le suaire de Cadouin



Fig. 2 - Détail des bandes brodées



Fig. 3 - Peinture de l'abside (XIX^e s.)

Mais la chapelle fut détruite par un incendie, et la voisine abbaye de Cadouin fut heureuse de s'annexer le voile et son chapelain. Le Saint Suaire était à Cadouin. Alors, Saint Bernard, Eléonore d'Aquitaine, Saint Louis¹⁰¹ vinrent le vénérer¹⁰². Il leur était présenté dans une belle châsse d'or, couché sur de la soie.

¹⁰¹ Cette hypothèse, longtemps admise et donnant du crédit à la relique, s'est avérée résulter d'une erreur de traduction : St Louis n'est jamais allé à Cadouin en 1270 en partant vers Tunis ; mais, en 1269, il est passé par Caen, dit « Cadonum » et non pas « Caduinum » ou « Cadunium » (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet -1936)

¹⁰² La vénération, pendant huit siècles, du suaire de Cadouin, supposé avoir entouré la tête du Christ à la descente de croix, le « sudarium capitis » (cf. Jn, 20,7), a été considérable : plusieurs papes (Clément VI, Urbain V, Grégoire XI,...) ont donné d'importantes indulgences à ceux qui le visiteraient ; Grégoire XI écrit : « le Suaire de Notre Seigneur est vénéré à Cadouin, et la dévotion

Mais voici que les Anglais sont entrés en France ; il y a deux papes, celui d'Avignon et celui de Rome. Comme de juste, les Anglais sont pour l'Italien, et Cadouin pour le Français. Je vous assure que le Père tremble pour son Saint Suaire. Il a peur que la garnison de Monpazier¹⁰³ vienne lui voler la relique. Le voilà sur la route, il fuit avec quelques moines et le suaire ; le voilà à Toulouse¹⁰⁴. Hélas, dans quel guet-apens tombe-t-il ! On lui fait fête, on l'accueille... pour mieux le garder, lui et le voile.

Mais il ne sera pas dit que le Toulousain l'emportera sur le madré Gascon. Pour l'instant, il lui faut attendre : l'Anglais pille et rançonne. Enfin, voici la Pucelle ; les Anglais sont boutés hors du pays. Le Saint Suaire va pouvoir rentrer à Cadouin. Non, pas encore. Pensez-vous que les chanoines de Saint-Sernin¹⁰⁵ vont laisser partir une si belle relique ? Et les Capitouls ? Et les Toulousains ? Quoi, le Saint Suaire dans une si petite abbaye perdue au fond des bois ? Eh ! Que non !

Mais avez-vous regardé le vieux père abbé de Cadouin avec ses petits yeux noirs qui vous percent comme des vrilles ? Vite, il va au Roi. Mais les Toulousains vont au Pape ! – « A moi », dit l'Abbé. « A lui », dit le Pape. – « A toi ». – « A moi ». Le Roi ne sait plus, on se querelle, et, dans la bagarre, le suaire est emporté jusqu'à Caraman¹⁰⁶. Le Capitoul et sa garde courent après ; on le reprend, on l'enferme, on le scelle, on le garde, et le père abbé de Cadouin meurt. Cette fois, le voile est pour de bon à Toulouse.

Vous le croyez ? Et vous croyez que le jeune Abbé qui vient d'être nommé à Cadouin¹⁰⁷ va se contenter de la coquille sans l'amande ? Il n'a pas encore prêté serment, il part sur la route avec quatre costauds de son couvent, droits et forts comme des arbres, et les voilà à Toulouse.

attire une grande foule » ; en 1399, le roi Charles VI se le fit apporter à Paris depuis Toulouse, pour tenter, sans succès, de guérir sa « *frénésie* », et il le garda au Louvre pendant un mois ; le roi Louis XI, « *estant à Poitiers, eut le désir de voir le Suaire* », il se le fit apporter, et lui garda une très grande dévotion jusqu'à la fin de sa vie ; en 1483, la ville de Condom offrit au suaire de Cadouin un calice en or, pour le prier de chasser la peste ; en 1491, la duchesse d'Angoulême vint à Cadouin ; enfin, un office particulier a été créé pour la fête du « Saint Suaire », le 8 septembre (cf. « *Le Suaire de Cadouin* » - J.M. Maubourguet -1936). Après la Révolution, les ostensions reprirent, et la confrérie du « Saint Suaire » fut réactivée en 1878.

¹⁰³ à quelques km au sud de Cadouin.

¹⁰⁴ Le suaire de Cadouin aurait été transporté à Toulouse en 1392 par le Père Abbé Bertrand de Moulins (source Wikipédia).

¹⁰⁵ Le suaire fut sans doute conservé (dès 1392), dans l'église N.D. du Taur, dite « St-Sernin du Taur » jusqu'au XVI^e s. (cf. « *Le Suaire de Cadouin* » - J.M. Maubourguet - 1936) ; l'importante basilique St-Sernin, voisine, est la plus ancienne église de Toulouse.

¹⁰⁶ Caraman est à 30 km au sud-est de Toulouse. Plus tard, Pierre-Paul de Riquet (mort en 1680), propriétaire des terres de Caraman, fit creuser le Canal du Midi, et Louis XIV donna à son fils le titre de comte de Caraman. Par un détour de l'Histoire, une alliance avec une princesse de Chimay fut à l'origine de la branche de Caraman-Chimay, à la fin du XVIII^e s.

¹⁰⁷ Il s'agit sans doute de Pierre de Gaing, qui aurait fait ramener, plus tard, le suaire à Cadouin (cf. « *Le Suaire de Cadouin* » - J.M. Maubourguet -1936).

Il est tard, l'église est sombre, le vieux chanoine qui veille devant le reliquaire s'est assoupi... Cinq mendiants semblent sommeiller au fond de l'église.

Voici la nuit qui tombe. Le bedeau passe dans un bruit de clefs ; il cueille le chanoine, et tous deux rentrent au couvent continuer leur somme.

Le lendemain, il n'y avait plus de suaire à Toulouse¹⁰⁸.

Où est-il ? Il a passé par ici ? Il a passé par là ? Non, il est à Cadouin¹⁰⁹. Vite, au pape. Vite, au Roi. Les procureurs s'agitent, les chanoines se fâchent. Les Cadouinains sont narquois, leur Saint Suaire est là, chez eux, bien gardé. Ils ont fait un coffre bardé d'acier, l'ont encerclé de chaînes [voir fig. 3], ont scellé le tout au plus haut de la voûte entre le ciel et la terre¹¹⁰. Venez le prendre maintenant !

Pendant ce temps, le pape était mort, et le nouveau disait "Encore ces Toulousains !" et le roi de France, levant les bras au ciel, avec un beau juron de son pays : « Eh ! Qu'ils gardent leur Saint Suaire, puisqu'ils y tiennent tant ».

Cadouin avait vaincu, mais les temps avaient marché ; on ne trottait plus cent ou six-vingt lieues pour vénérer le linceul du Christ. C'était l'époque des guerres de religion ; on doutait de tout, même d'une pareille relique. Tout de même, par crainte des hérétiques, on la cacha quelques temps à Montferrand¹¹¹, puis ce fut la Révolution, à laquelle elle échappa encore.

Aujourd'hui, le voile dort douillettement ici, sur son beau velours. Tous les ans, au temps de la vendange, Monseigneur vient ; il y a grande procession, nous sortons la châsse et le Saint Suaire dans toute la ville, et, le soir, nous le rentrons pour un an...

Et voila, madame, l'histoire du Saint Suaire de Cadouin... ».

---0---

Quatre ans s'étaient écoulés. Un beau jour d'automne, je voulais revoir Cadouin, son lierre et sa relique.

¹⁰⁸ Cet « enlèvement » aurait eu lieu en 1453 (selon le « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - B. et G. Delluc - 1983 - t. 60), ou en 1455 (selon « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936).

¹⁰⁹ En fait, il est d'abord allé à l'abbaye d'Aubazine (à 10 km à l'est de Brive), au moins jusqu'en 1463 (cf. notamment le « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 2005 - t. 82 - B. et G. Delluc).

¹¹⁰ Ce coffre a été réalisé à la demande du roi Louis XI (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990) ; il a été conservé, ainsi que le cabestan servant à le manoeuvrer. Les chaînes de suspension sont encore visibles dans l'abside de l'église. Mais la peinture de la voûte représentant le Christ ressuscitant, avec les linges mortuaires restés sur le bord du tombeau, a été totalement repeinte en 1878 « dans son état primitif », car la « fresque » initiale (datant de la fin du XV^e s, comme le nouveau cloître) était trop abîmée (cf. B. et G. Delluc - « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 2005 - t. 82).

¹¹¹ Montferrand du Périgord, au sud de Cadouin ; le suaire y aurait été conservé pendant six ou sept ans (cf. B. et G. Delluc - « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 1983 - t. 60).

- « Monsieur le curé, Monsieur le curé, je reviens pour contempler votre Saint Suaire ».

Le pauvre vieux prêtre s'était cassé, la mèche blanche de son front pendait, toute triste ; la vie se retirait du vieillard.

- « *Eh bé ! Venez* », me dit-il, sur un ton laconique.

A ma surprise, il me menait dans le bâtiment conventuel.

J'étais dans la chambre du Prieur, d'un dix-huitième siècle rustique. Me tournant le dos, le curé fourrageait dans une vieille commode aux tiroirs récalcitrants¹¹². Que fait-il ? pensais-je. Ce n'est point ce qu'il cherche que je veux voir ; mais bien le Suaire du Christ, derrière le maître-autel.

Tout à coup, il se redresse, et, d'un geste tout à la fois furieux et chagrin, jette sur la table devant moi une étoffe pliée dans un velours¹¹³. « *Tenez, le v'la, votre Saint Suaire* », fait-il.

Quoi ? A-t-il perdu l'esprit ?... Devant ma stupéfaction évidente, le pauvre vieux s'effondre dans un fauteuil. De son mouchoir à carreaux, il s'éponge le front. Je le sens désespéré. Enfin, il parle :

- « *Je vois, ma pauvre dame, que vous ne savez rien de ce qui s'est passé ici. Il y a deux ans, un savantasse de je ne sais quelle université du diable est venu ici*¹¹⁴. *Il m'a demandé à le voir ce voile. Eh bé ! Je le lui montre, et voila qu'il me demande à le voir au grand jour. Alors, il tire une loupe de sa poche et se met à lire et à marmotter des paroles de sorcière. Ah malheur ! Il se tourne vers moi et me dit : « Ce linge n'est point le suaire du Christ ; c'est le voile d'une sultane ; voici toute son histoire en caractères confiques*¹¹⁵, *ou, si vous aimez mieux, en caractères arabes* ». *Je réplique : « et l'histoire d'Adhémar de Monteil ? Et la trouvaille dans l'église d'Antioche*¹¹⁶ ? » - Il lève les épaules : « *Que voulez-vous,*

¹¹² Cette commode est toujours visible, dans la chambre du Prieur de l'abbaye.

¹¹³ Le suaire de Cadouin était doublé d'un velours rouge.

¹¹⁴ Il s'agit certainement du père jésuite Francez qui examina le tissu au début de 1934 (cf. « Un pseudo linceul du Christ » - Paris - 1935). La publication de ses recherches créa la stupeur générale (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990). En 1869, l'abbé Audierne avait déjà, cependant, contesté la possibilité qu'un linge de 2,81 m de long ait pu entourer le Visage du Christ à la descente de croix, et que ce linge ait pu être « *conservé pendant 1100 ans tant par les infidèles que par les chrétiens, pour arriver à point nommé à Cadouin au moment de la fondation de l'abbaye* » (cf. texte inédit présenté par D. Andrierie au 39^o congrès d'Etudes Régionales de « Sarlat et le Périgord », en 1986). Et, en 1926, on s'était aperçu qu'il n'y avait aucune preuve historique de l'origine du tissu, même pour la date de 1117 (cf. « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936).

¹¹⁵ L'écriture coufique était en usage au XI^o s, notamment en Egypte. Dès 1868, le vicomte de Gourgues avait remarqué des éléments de décor « *imitant parfois le contour en zigzag des lettres orientales* » (cf. B. et G. Delluc - « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 1983 - t. 60). Et au début du XX^o s, M de Longpérier avait cru reconnaître un verset du Coran.

¹¹⁶ L'histoire connue d'Adhémar de Monteil (compagnon de Godefroy de Bouillon pendant la 1^{ère} croisade, ne mentionne pas la découverte du suaire à Antioche (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

Monsieur le curé, les arabes se sont moqués du barbare qu'était Adhémar de Monteil ; ils lui ont montré un voile dont il ne pouvait déchiffrer les caractères, et ils ont trouvé plaisant de lui faire croire que ce voile de sultane était un drap mortuaire de son Dieu ».

Alors, Madame, vous voyez ma situation, ma détresse devant ces révélations. Je dus prévenir mon évêque. On fit de nouvelles expériences sur le voile. Le savant fit la traduction de l'arabe qu'il avait lu¹¹⁷. Il a fallu se résigner¹¹⁸ : la vérité, l'affligeante méprise éclatait...

Finies les belles processions aux ornements d'or ! Finie la joyeuse foule dans Cadouin ! Fini l'orgueil de posséder une relique insigne ! Pour la punition de mes péchés, je dus retirer le voile de son reliquaire. Puis, la flamme qui brûlait devant la châsse depuis tant de siècles fut éteinte. Le saint Suaire de Cadouin n'est plus, le saint Suaire de Cadouin est mort, Madame !

Mon impression d'être en face de la mort était telle, en effet, que je me retirai presque sur la pointe des pieds. Rien n'était plus triste que ce vieux prêtre effondré devant ses illusions perdues.

---0---

Eléments complémentaires recueillis par MNTV

Origines possibles du suaire de Cadouin.

L'un des récits de la 1^{ère} croisade (1096 à 1099) indique que Godefroy de Bouillon et Adhémar de Monteil (évêque du Puy, légat du pape Urbain II) eurent maille à partir avec les troupes du vizir Al-Afdad (ou Al-Afdahl) qui gouverna la Basse Egypte de 1094 à 1121¹¹⁹ ; ceci rendrait plausible, voire

¹¹⁷ Au vu des étoiles à huit branches (caractéristiques de l'art copte) le père Francez attribua ce tissu à l'époque des Fatimides (X^e au XII^e s.). Il envoya des photos à M. Wiet, directeur du musée arabe du Caire et professeur à l'École des Langues Orientales à Paris. Celui-ci lut le texte suivant : « *(Au nom de Dieu) clément et miséricordieux. Il n'y a de Dieu qu'Allah... Mabomet est l'envoyé d'Allah. Ali est l'ami d'Allah. Que la bénédiction de Dieu soit sur eux et sur les membres de leurs familles, les purs imans* ». Le texte indique encore que ce tissu fut tissé pour le calife Al-Moust'Ali (qui fut calife d'Egypte de 1094 à 1101), Al-Afdad étant son grand vizir (cf. notamment « Le Suaire de Cadouin » - J.M. Maubourguet - 1936). Selon M. Wiet (1935), l'art textile musulman égyptien de cette époque, « *étrange et émouvante floraison de l'art fatimide* » est « *une fanfare éclatante qui clame la grandeur des califes* ». Ce type de tissu provient donc des fabriques implantées dans le delta du Nil, dont la plupart des artisans étaient des chrétiens coptes (cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990).

¹¹⁸ Dès le lendemain de la publication de cette information (1934), Mgr. Louis, évêque de Périgueux annula tout pèlerinage et toute ostension à Cadouin (les célébrations traditionnelles étaient prévues du 8 au 14 septembre).

¹¹⁹ cf. « Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord » - B. et G. Delluc - Ed. PLB - 1990.

probable, l'acquisition ou la conquête du tissu à l'occasion de la 1^{ère} croisade. Deux hypothèses sont alors possibles :

- selon une étude de Amin Maalouf, parue en 1983¹²⁰, le tissu aurait pu être offert aux croisés pendant le siège d'Antioche (octobre 1097 à juin 1098) -au cours duquel la Sainte Lance aurait été découverte¹²¹. Antioche était alors aux mains des Turcs sunnites, opposés aux arabes égyptiens chiites depuis le schisme musulman initial : au début de 1098, écrit A. Maalouf, « *une délégation égyptienne chargée de présents a visité les camps des Francs pour leur souhaiter une victoire prompte et leur proposer une alliance* »;
- selon une autre hypothèse, les croisés auraient pu récupérer ce tissu dans « *l'immense butin* » qu'ils prirent lors de la victoire de la plaine d'Ascalon, le 12 août 1099, justement contre le vizir Al-Afdahl ; en effet¹²², trois semaines après la prise de Jérusalem, qui était auparavant aux mains des Egyptiens fatimides, les musulmans venus d'Égypte furent là « *enfoncés dès les premiers assauts des cavaliers francs, (ils) s'enfuirent de toutes parts, en plein désordre, ... le vizir lui-même laissant aux croisés sa tente... remplie d'une immense quantité d'argent... Le butin fut considérable,... des trésors de toute espèce, en or, argent, manteaux, habits, et pierres précieuses,...un émerveillement... Norbert de Normandie racheta l'étendard du vizir pour vingt marcs d'argent, et en fit don à l'église du St-Sépulcre* ». Le suaire de Cadouin pourrait-il être cet étendard ?

Le Voile de sainte Anne

A noter que ce tissu (3,1 x 1,5 m), conservé dans l'ancienne cathédrale d'Apt, s'est avéré (d'abord en 1850, puis plus certainement en 1934) être également un tissu de lin écri d'origine fatimide, tissé à Damiette vers 1096/1097, avec le même type de décorations et d'inscriptions concernant les mêmes personnages (l'imam Al-Moust'Ali, émir des croyants, et le vizir Al-Afdahl) ; ce « voile », qui a fait également l'objet d'une grande vénération (notamment par Anne d'Autriche), aurait donc pu être ramené aussi lors de la 1^{ère} croisade par l'évêque d'Apt (Laugier d'Agout) qui y participait¹²³. Les recherches sur ce deuxième tissu continuent.

Pierre de Riedmatten

¹²⁰ cf. B. et G. Delluc - « Bulletin de la Société Archéologique du Périgord » - 1995 - t. 72.

¹²¹ Le récit de cette « découverte » pourrait avoir été inventé de toutes pièces (après une « vision ») par le prêtre Pierre Barthélémy qui faisait partie de la 1^o croisade : qualifié par certains chroniqueurs de « *plein de ruse et inventeur de mensonges* », il aurait enterré puis redécouvert une vieille arme rouillée qu'il possédait déjà (cf. « La première croisade » - ch. 3 - Jacques Heers - Ed. Tempus/Perrin - 2002) ; mais cet événement redonna courage aux croisés.

¹²² cf. « La première croisade » - ch. 5 - Jacques Heers - Ed. Tempus/Perrin - 2002.

¹²³ cf. notamment la documentation fournie par le docteur G. Delluc, chercheur au CNRS et vice-président des « Amis de Cadouin »,

IN MEMORIAM

Nous avons appris avec tristesse le décès d'André Marion, survenu le 6 février 2009 à Forges-les-Bains (région parisienne).

Ingénieur de formation et docteur en physique nucléaire, André Marion était un esprit curieux et infatigable. Il a été chargé de recherches au C.N.R.S. et à l'Institut d'Optique d'Orsay, et fut professeur à l'École Supérieure d'Electricité de Paris et à l'École Supérieure d'Optique théorique et appliquée d'Orsay.

Devenu expert en traitement numérique des images, un curieux hasard (providentiel ?) lui fit rencontrer Eric de Bazelaire¹²⁴, expert en géophysique et également spécialiste du traitement d'images pour la compagnie Elf-Aquitaine : en mai 1994, E. de Bazelaire et Marcel Alonso¹²⁵ (deux membres du CIELT) voulurent faire scanner des photos d'Enrié, afin d'examiner en détail les traces d'écriture découvertes par Ugolotti et le Père Marastroni dans les années 1979 à 1982 ; ils contactèrent donc l'Institut d'Optique de Paris qui les mit en relation avec A. Marion ; celui-ci gérait alors un scanner de hautes performances qu'Eric de Bazelaire avait justement commencé à mettre au point vingt ans plus tôt, pendant ses études d'ingénieur à l'École Supérieure d'Optique de Paris (aujourd'hui à Orsay).

André Marion souhaita travailler sur ce sujet avec les moyens de l'Institut, ce qui était relativement délicat ; mais le directeur de l'Institut d'Optique, Christian Imbert, (qui avait été le condisciple d'E. de Bazelaire) réussit à intéresser le CNRS aux nombreux travaux scientifiques déjà faits sur le Linceul de Turin, et à convaincre cet organisme prestigieux d'engager des recherches sur cette image étonnante et ses éventuelles écritures fantômes ; la direction de ces recherches fut naturellement confiée à André Marion, dont le succès obtenu sur les palimpsestes¹²⁶ était déjà connu.

A cette occasion, les élèves de l'école Supérieure d'Optique purent choisir le Linceul de Turin parmi les sujets d'études de fin de scolarité.

¹²⁴ décédé en juin 2007.

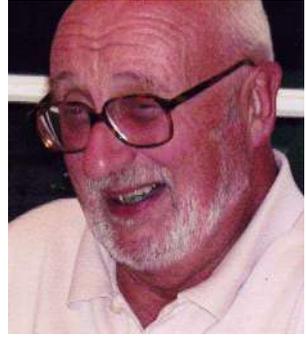
¹²⁵ ingénieur, expert en géosciences ; M. Alonso a présenté, lors de l'Assemblée Générale de MNTV, en mars 2008, ses recherches sur la formation de l'image du Linceul (cf. MNTV n° 38).

¹²⁶ Les pages de ces manuscrits anciens ont été grattées et recouvertes de nouveaux textes ou images.

C'est ainsi que les travaux d'Anne-Laure Courage furent distingués par le prix de la Fondation BMW, et qu'André Marion publia en 1997 l'ensemble des résultats obtenus, dans son premier livre écrit en collaboration avec cette étudiante¹²⁷.

C'est ainsi également qu'en avril 2005, il est venu, lors de l'Assemblée Générale de notre association, présenter le résultat de ses recherches sur les fantômes d'écriture, découverts autour du Visage de l'Homme du Linceul¹²⁸.

André Marion a voulu ensuite tout connaître de la vie terrestre du Christ, d'où son intérêt pour certaines reliques qu'il a étudiées seul¹²⁹ ou avec Gérard Lucotte¹³⁰.



Il doit aujourd'hui contempler le Visage de Celui qu'il a tant recherché ici-bas. A son épouse et à sa famille, nous disons toute notre sympathie.

La rédaction de MNTV

¹²⁷ « Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin » - André Marion et Anne-Laure Courage - 1997- Ed. Albin Michel.

¹²⁸ cf. bulletin MNTV n° 32.

¹²⁹ « Jésus et la Science. La vérité sur les reliques du Christ » - André Marion - 2000- Presses de la Renaissance.

¹³⁰ « Le Linceul de Turin et la Tunique d'Argenteuil » - André Marion et Gérard Lucotte - 2006- Presses de la Renaissance.

MONTRE-NOUS TON VISAGE

Association selon la Loi de 1901
215 rue de Vaugirard – 75015 PARIS

BULLETIN d'ADHÉSION à l'ASSOCIATION et/ou d'ABONNEMENT à la REVUE

Nom : Prénom :
Adresse postale :
Code postal : Ville :
Pays : Tel :
Courriel :@.....

ADHESION 2009 à l'association MNTV	€ 15,50	
ABONNEMENT pour les adhérents	€ 10,00	
ABONNEMENT seul pour les non adhérents	€ 12,00	
DONS		
Total		

Date : Signature :

VIE ASSOCIATIVE DE MNTV

Le bureau de MNTV s'est modifié comme suit, depuis le printemps 2009 :

Président : Pierre de Riedmatten

Vice-présidente : Béatrice Guespereau

Conseiller général : Mgr. J.C Thomas (évêque émérite de Versailles)

Conseillers scientifiques : Jacques Bara ; Père J.B. Rinaudo

Secrétaire : Jean Dartigues

Trésorière : Armelle Simonnot (assistée de Marguerite de Latour)

Tenue du site Internet : Yannick Levannier

Prochaine Ostension du Saint Suaire

Le Pape Benoît XVI a décidé une grande ostension du Saint Suaire, qui aura lieu

à Turin du 10 avril au 16 mai 2010.

Des pèlerinages commencent à se programmer. Le bureau de MNTV a été d'ores et déjà sollicité, par l'organisme « Routes des Hommes », pour accompagner les pèlerins lors des six week-ends de cette période.

Faites connaître cet évènement exceptionnel autour de vous.

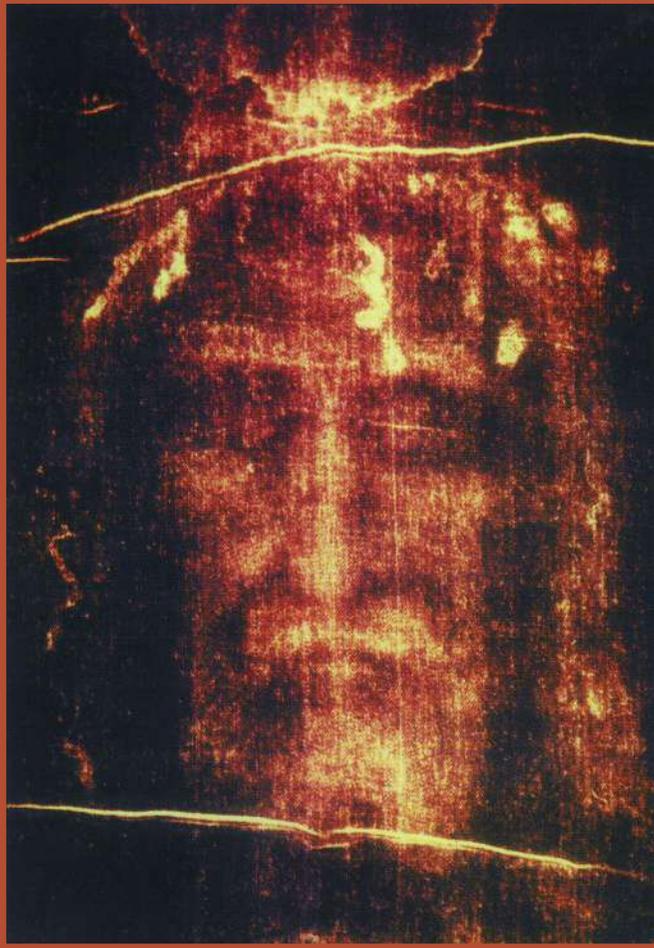
N'hésitez pas à vous inscrire pour venir vénérer« *ce linge sacré, qui reste un trésor de notre Eglise...ce qui est significatif de son importance et de sa valeur* » (Cardinal Ballestrero - novembre 1988).

La Rédaction

(Renseignements à MNTV : 215 Rue de Vaugirard - 75015 - Paris)

Information de dernière heure :

Nous signalons à nos lecteurs que le film tourné par la BBC (projeté en anglais en mars 2008) a été diffusé récemment, en français (sur TV 5), suite à une émission de la télévision belge. Ce film a (*ou avait*) pour titre : « *Le Linceul de Turin - Des témoignages sources de conflit* » (cf. MNTV n° 38). Selon le lien d'accès <http://www.performancefilms.co.uk/>, ce film serait officiellement disponible sur DVD lors de l'Ostension de 2010, pour le prix de 4 livres 99.



ASSOCIATION
“Montre-nous Ton Visage”
215, rue de Vaugirard 75015 PARIS

coût du numéro 7,50 euros

Date de parution de ce numéro : juillet 2009

Imprimé par Art Graph Copy Paris 15^e